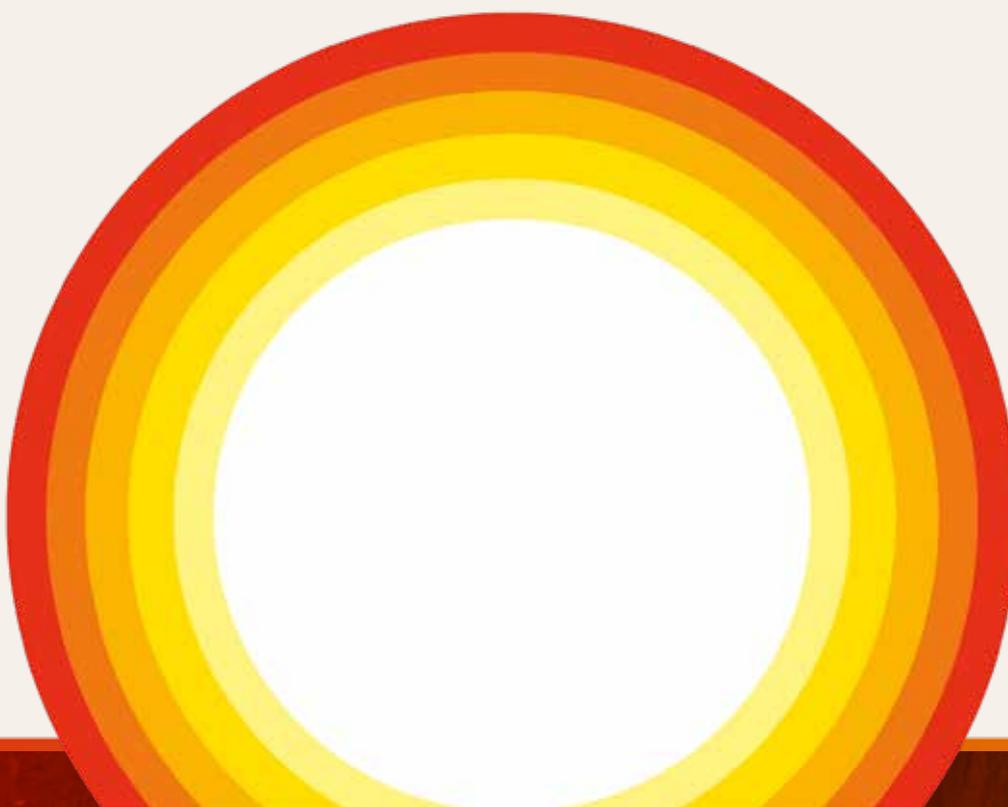






Sommaire

04	Message du Président et du Directeur général
08	Événements clés de l'année 2021
10	Organes de la société et actionariat
12	Entreprise
16	Santé et sécurité
18	Environnement
22	Exploitation et maintenance
36	Projets en cours et perspectives
44	Aspects financiers



M. Christian Neukomm

Président



Satom SA, jadis usine d'incinération, poursuit sa transformation. Grâce à son excellente santé financière et à sa situation géographique au cœur d'un écosystème chablaisien, ses perspectives de développement sont très grandes à l'heure de la transition écologique.

Notre société est en passe de devenir un acteur majeur de la région, en proposant à ses communes actionnaires et à leurs citoyens de multiples solutions de valorisation des déchets, toutes en lien avec les développements attendus du virage écologique qui est devenu pour chacun une évidence.

Le Conseil d'administration ambitionne de placer l'entreprise aux avant-postes de la transition écologique, et ceci sans compromis au niveau de la conformité environnementale.

Avec tous les projets et études initiés par la Direction et ses équipes, l'entreprise va pouvoir proposer rapidement de nouvelles prestations au service de la collectivité. Tous nos domaines d'activité stratégiques sont appelés à se développer.

Au niveau financier, les résultats qui vous sont présentés dans les comptes de l'année 2021 sont excellents, bien que toujours grevés d'une provision à hauteur de CHF 2 millions pour un éventuel impact fiscal. Pour rappel, cette provision a été constituée suite aux taxations définitives reçues du Service des contributions du Canton du Valais pour les années 2015 à 2018, taxations contre lesquelles Satom SA a fait recours. Au total, ce sont CHF 8,6 millions qui ont été provisionnés à cet effet pour les années 2015 à 2021. Cette énorme charge, formellement contestée par le Conseil d'administration, limite la capacité

de l'entreprise à attribuer le même montant au fonds de renouvellement pour investissements futurs, conformément à la disposition prescrite à l'article 32a de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) afin de garantir aux communes actionnaires un tarif de valorisation de déchets stable dans le temps.

Notons encore que l'activité de Villeneuve reste déficitaire avec les tarifs avantageux pratiqués. Plusieurs pistes d'optimisation ont d'ores et déjà été identifiées par la Direction, dont certaines sont déjà mises en œuvre. L'objectif est de trouver, sur les prochains exercices, un équilibre budgétaire par des optimisations internes, par de meilleures valorisations et en dernier recours, par des adaptations de tarifs ciblées.

Je profite de ce message pour remercier tant les membres du Conseil d'administration de leur engagement que la Direction, les cadres et tout le personnel de Satom SA de leur implication dans la bonne marche de notre société. Je tiens à relever également la grande qualité de leur travail.



M. Daniel Baillifard

Directeur général



Le fait marquant de l'année 2021 a été l'arrêt complet de l'usine de Monthey entre fin août et mi-octobre pour la modification de la turbine à vapeur et l'adaptation du concept thermique en vue de la livraison de vapeur au site chimique. Chacun de nos secteurs d'activité fait face à un potentiel de développement très intéressant. Toutes nos prestations se sont déroulées conformément aux attentes et surtout sans accident majeur, ce qui reste à mes yeux l'élément le plus important.

Notre usine de valorisation thermique de déchets à Monthey a fonctionné à plus de 95% de sa capacité de traitement, hors arrêt planifié. Au niveau des apports, la particularité a été la constitution d'un consortium avec les usines de Tridel (Lausanne) et Cheneviers (SIG / Genève) pour valoriser une partie des déchets ménagers en provenance de l'usine de Sidefage (Valserhône / France). Cette dernière devait remplacer son unité de traitement de fumée et a été arrêtée entre mars et octobre. Cette belle collaboration des trois usines romandes a permis de fournir une entraide de solidarité inter-usines avec notre voisin français. Au total, ce sont 7857 tonnes de déchets qui ont été valorisées dans nos installations de Monthey.

Sur le site de méthanisation de Villeneuve, les apports continuent d'augmenter, alors que la capacité de traitement est atteinte et même dépassée. Les tarifs liés à la levée de bacs GastroVert, inchangés depuis dix ans, ne couvrent plus les coûts et devront être adaptés sur les prochains exercices. Des réflexions et études ont été initiées pour définir la stratégie d'évolution du site, dont le potentiel de développement est grand.

Notre Thermoréseau, sur les communes de Monthey et de Collombey-Muraz, a continué à se déployer de manière soutenue : 25 biens immobiliers y ont été raccordés, ce qui porte à 444 le nombre d'immeubles, surfaces commerciales et bâtiments en tous genres raccordés à fin 2021, ce qui en fait autant de cheminées inactives dans la région.

GastroVert, notre service de collecte des déchets verts déployé en service public, poursuit son développement de manière soutenue. Au total, ce sont quelque 1200 points de collecte qui sont gérés par le système, pour quelque 3500 tonnes collectées.

Des projets pour une vision

Nos projets stratégiques à court terme – ECOTUBE et remplacement de la turbine à vapeur – et à moyen terme – nouveau four équipé d'une unité de captage CO₂ – ont largement occupé le devant de la scène. Les projets Lavacid – récupération du zinc dans les cendres volantes – et h2satom – production et distribution d'hydrogène – ont été temporairement suspendus, le temps de clarifier l'implantation des nouvelles installations et d'en établir un concept d'ensemble cohérent sur le site actuel.

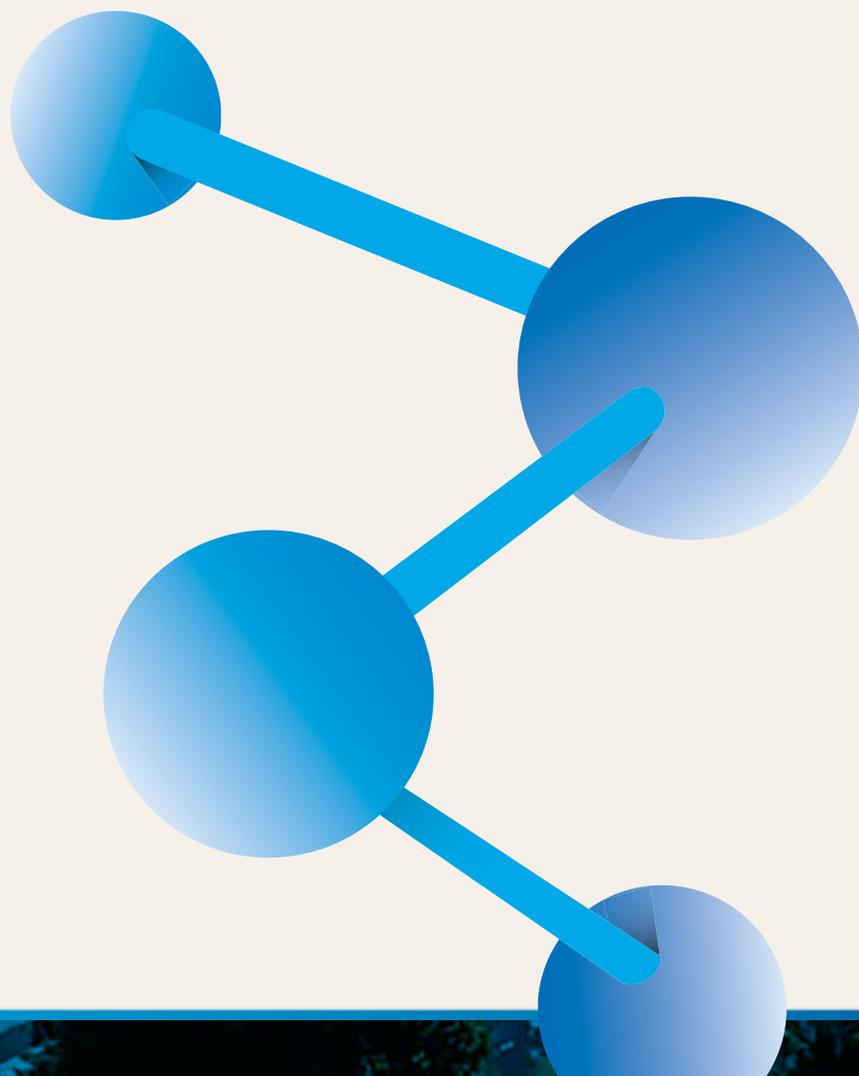
Le projet d'extension du Thermoréseau de Satom SA sur la commune d'Aigle a été étudié plus en détail. Cette activité a le vent en poupe et les demandes de raccordement et d'extension se multiplient. Pour y répondre de manière complète et optimale, Satom SA étudie également l'extension du réseau vers d'autres communes voisines du Chablais valaisan et vaudois.

Avec tous ces projets en lien avec sa vision, Satom SA met tout en œuvre pour entreprendre les transformations attendues par la société et relever les défis de la transition écologique en transformant le déchet en une ressource au profit de l'économie de proximité.

J'en profite pour remercier très sincèrement toutes les collaboratrices et collaborateurs de l'entreprise de leur engagement sans faille. Merci également à celles et ceux de nos entreprises partenaires ainsi qu'à tous les représentants de nos communes actionnaires pour leur confiance et leur soutien fort appréciés, sans oublier les membres du Conseil d'administration, avec qui nous travaillons en pleine confiance et transparence.



Événements clés de l'année 2021



Mars

Lancement de l'étude du nouveau four avec unité de captage de CO₂

Avril

Mise à l'enquête du projet d'assainissement de la décharge du Châtelet à Port-Valais

Juillet

Montée de la nappe phréatique après de fortes pluies occasionnant des dégâts lors de la construction de l'ECOTUBE

Août

Baptême du tunnelier ECOTUBE « Janine » qui traverse sous le pont du Rhône

Septembre

Arrêt complet de l'usine de Monthey du 28 août au 16 septembre pour travaux de maintenance et remplacement de la turbine à vapeur

Octobre

Journée de séminaire pour tout le personnel au FunPlanet à Rennaz, suivie d'une soirée à laquelle étaient invitées les familles

Novembre

10 ans du Thermoréseau, qui a vu le jour le 14 novembre 2011, sur les communes de Monthey et de Collombey-Muraz



Organes de la société

Conseil d'administration

Président – Christian Neukomm

Conseiller municipal jusqu'au 30 juin 2021, Montreux

Vice-président – Pascal Gross

Délégué du Conseil d'État (Valais)
Préfet du District de Saint-Maurice
(jusqu'à septembre 2021)

Vice-président – Stéphane Coppey

Président, Monthey
(dès octobre 2021)

Membres

Franz Brun

Représentant de la commune de Corsier-sur-Vevey *(jusqu'à septembre 2021)*

Daniel Bourloud

Conseiller municipal de Puidoux et membre du Comité de direction de l'ACPRS
(Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées et la gestion des déchets Chexbres, Puidoux, Rivaz et Saint-Saphorin) (dès septembre 2021)

Jean-Luc Duroux

Conseiller municipal, Aigle

Claude Marie Marcuard

Déléguée du Conseil d'État (Vaud)
Géologue EPFZ

René Quiros

Représentant de la commune de Martigny

Alphonse-Marie Veuthey

Délégué du Conseil d'État (Valais)
Préfet du District de Monthey *(dès septembre 2021)*

Le Conseil d'administration agit comme organe collectif et se réunit aussi souvent que la marche des affaires l'exige. En 2021, il s'est réuni pour sept séances ordinaires et deux demi-journées stratégiques.

Direction

Daniel Baillifard

Directeur général

Samuel Claret

Responsable Département Projets & Maintenance

Jocelyne Clerc

Secrétaire générale

Sylvie Décaillet

Responsable Département Services généraux

Tanja Dubas

Responsable Conseils & Communication

Xavier Pelet

Responsable Département Services Exploitation & HSSEQ

Raymond Primmaz

Responsable Innovation & Développement

Organe de révision

Jean-Luc Wassmer

Fiduciaire FIDAG SA

Entreprise



Vision

«Satom SA innove sans cesse pour valoriser les matières, produire de l'énergie propre et préserver l'environnement.»

Pour atteindre cette vision, il s'agira de maintenir un équilibre entre ces quatres axes stratégiques :

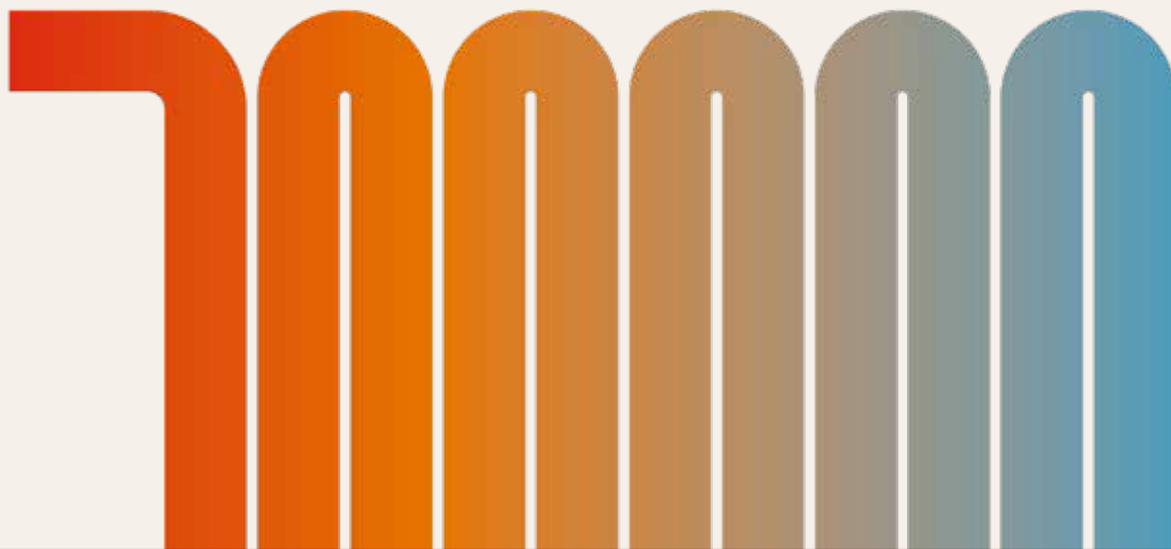
**Les collaborateurs • La conformité
La disponibilité • La compétitivité**

Valeurs

C'est grâce au professionnalisme et à l'engagement de l'ensemble de ses collaborateurs que Satom SA peut travailler à l'atteinte de sa vision.

Ceux-ci s'engagent dans leurs activités conformément à ces valeurs:

**Le respect • L'équité • La franchise
La solidarité • L'écoute • L'intégrité
La confiance • La responsabilité • L'efficience**



Ressources humaines

Le personnel en quelques chiffres

Collaborateurs **88**

Répartition femmes – hommes **12 – 76**

Âge moyen **43 ans**

Ancienneté moyenne **10 ans**

Ancienneté la plus élevée **34 ans**

Taux d'absentéisme **2,74%**

Satom SA compte 88 collaborateurs soit 12 femmes et 76 hommes, ce qui, en tenant compte des temps partiels, représente 83 EPT (71 collaborateurs à plein temps et 17 à temps partiel). L'âge moyen est de 43 ans. 19 collaborateurs ont fêté des jubilés allant de 5 ans à 30 ans de service. L'ancienneté moyenne est de 10 ans, signe d'une belle fidélité de la part des collaborateurs à l'égard de l'entreprise.

En 2021, le taux d'absentéisme pour cause de maladie ou accident est resté faible, malgré la crise sanitaire : 2,74%. Ce chiffre réjouissant témoigne d'une bonne santé générale de notre personnel. La Direction, l'encadrement et tous les collaborateurs s'engagent continuellement à maintenir cet indicateur le plus bas possible, notamment par l'application de mesures de prévention et de sécurité appropriées et le maintien d'un climat de travail sain et respectueux.



Collaborateurs

Considérant que son personnel est sa ressource la plus précieuse, Satom SA a à cœur de renforcer les compétences de ses collaborateurs et de maintenir une culture d'entreprise qui leur garantisse d'avoir accès aux informations et de pouvoir être entendu. Dans ce contexte, de nombreuses formations ont été suivies, une note interne mensuelle circule afin de tenir les collaborateurs informés sur la vie de l'entreprise et, en parallèle, la Commission du Personnel poursuit son mandat.

Formations

Satom SA partage son expertise en formant la relève. En 2021, 5 apprentis étaient en formation:

- 2 employés de commerce
- 2 polymécaniciens
- 1 recycleur

Conformément à sa vision, l'entreprise encourage également l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs à se former. En 2021, 17 formations continues différentes ont été suivies par 88 collaborateurs, pour un total de près de 120 jours de formation.

De plus, un nouveau cycle de formation impliquant l'ensemble du personnel a débuté à fin 2021, avec pour objectif de donner à chacune et chacun des outils supplémentaires pour favoriser l'amélioration continue, développer une communication transversale dans l'organisation et une culture d'écoute et de feedback. Cette démarche s'inscrit dans la nécessité d'adapter la culture de l'entreprise pour répondre à la complexité croissante des technologies et installations et faire face aux projets d'envergure auxquels Satom SA sera confrontée ces prochaines années. Dans ce contexte, la capacité

des équipes à travailler ensemble, à se comprendre, à collaborer et à s'entraider, sera une des clés du succès.

Commission du Personnel

La Commission du Personnel (CdP) a pour buts:

- d'améliorer le climat et les conditions de travail;
- de renforcer la collaboration entre la Direction et le personnel;
- de représenter les intérêts de ces derniers auprès de la Direction.

La CdP est composée de 3 représentants du personnel, élus en août 2019 pour une durée de trois ans, et de 3 membres de la Direction.

Événements pour le personnel

En raison de la pandémie, des activités pour le personnel ont été organisées de manière réduite et dans le respect des directives sanitaires en vigueur. Une journée du personnel a eu lieu à fin octobre, mais la traditionnelle soirée de fin d'année a été reportée.

Santé et sécurité

De nombreuses démarches ont été initiées par le département HSSEQ (hygiène, santé, sécurité, environnement et qualité) afin de développer une culture en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au sein de l'entreprise. Au final, l'année 2021 s'est soldée par :

	Nombre d'incidents	Nombre de jours d'arrêt
Accident avec arrêt	1	30
Événements sans gravité	10	0

Fort heureusement, le seul accident enregistré avec arrêt (cheville foulée) n'a pas eu de conséquences graves et durables pour le collaborateur.

Les différentes non-conformités annoncées sont au nombre de 23 en 2021. Près de 43 actions à plus ou moins long terme ont découlé de ces annonces.

Actions en matière de santé

En plus des informations en matière de santé et de sécurité transmises au personnel via les notes internes mensuelles, diverses actions ont été menées :

- **Protection incendie**

Formation des collaborateurs et de leur famille en collaboration avec les pompiers du CSI Chablais-Valais pour la prévention du feu et l'utilisation des différents moyens d'extinction.

- **Samaritains**

Formation de 40 collaborateurs aux premiers secours.

- **Médecine du travail**

Visite médicale de tous les collaborateurs de Satom SA auprès d'un médecin du travail à la suite de la mise en place de contrôles périodiques.

Conseils et communication

Dès mars 2021, les services «Conseil et valorisation» et «Communication & Événements», dont les activités sont étroitement liées, ont fusionné au sein du service «Conseils & Communication». L'animation scolaire pédagogique fait également partie de ce service. Ce regroupement facilite le flux de communication et la coordination des projets.

Les prestations offertes par ce service aux communes actionnaires sont les suivantes :

- Élaboration d'un concept global de gestion des déchets, y compris aménagement de points de collecte de proximité et d'un calendrier de mise en œuvre
- Aide et soutien à la mise en place de la collecte des déchets alimentaires afin de les extraire des sacs-poubelle (20 à 30% de réduction du tonnage)
- Animation et coordination de groupes de travail intercommunaux ou régionaux
- Accompagnement pour l'établissement du futur règlement communal en matière de gestion des déchets ou pour sa modification
- Aide à la détermination des futures taxes
- Aide à l'établissement des budgets
- Gestion de déchèteries en collaboration avec les acteurs existants, valorisation des matières
- Analyses et recommandations relatives aux contrats de collecte et de transport
- Gestion de cartes d'accès polyvalentes pour les prestations communales liées aux déchets

Ce service assure des activités de sensibilisation et d'information à la population sur l'économie circulaire, le tri, le recyclage et la valorisation des déchets. Il est également chargé de la gestion des services GastroVert Pro et Private. Des séances d'information destinées aux nouveaux usagers GastroVert ont été organisées.

La situation sanitaire a directement impacté les activités liées aux visites sur les deux sites et dans les écoles. L'animatrice pédagogique a pu retourner dans les écoles et former près de 5640 élèves de 1H/P à 8H/P répartis sur 292 classes durant l'année scolaire 2020/2021.

Environnement

Satom SA s'engage à atteindre un bilan environnemental nul, voire positif. Cet engagement passe par un suivi de l'impact environnemental de ses activités sur l'air, le sol et l'eau, ainsi que dans l'étude de nouveaux projets pour mieux valoriser son énergie et réduire ses émissions.

Satom SA a entamé une démarche pour être certifiée ISO 9001, ISO 45001 et ISO 14001. Ce projet montre l'importance que Satom SA veut donner à la qualité de ses services, à la sécurité et à l'environnement.

Sol

En 2021, Satom SA a acheminé 27 500 tonnes de scories à ZAV Recycling AG à Hinwil desquelles 3032 tonnes de métaux ont pu être extraits. Ceux-ci sont ensuite remis sur le marché dans une véritable démarche d'économie circulaire, ce qui représente un gain environnemental équivalant à environ 2370 tonnes de CO₂. Le coût élevé des métaux et les difficultés d'approvisionnement rendent cette activité d'autant plus intéressante.

De son côté, le site de méthanisation de Villeneuve fait contrôler mensuellement la qualité de son compost et de son digestat. Ces derniers sont soumis à une législation très stricte qui limite à 0,4% du poids de la matière sèche les substances étrangères telles que le métal, le verre, le vieux papier et le carton et 0,1% du poids de la matière sèche pour l'aluminium et les matières synthétiques. En 2021, les analyses et les prélèvements trimestriels effectués par une entreprise externe n'ont relevé aucun dépassement des normes dans le compost et le digestat liquide. Un contrôle strict et une sensibilisation doivent être effectués auprès des remettants pour assurer que les plastiques soient retirés des déchets verts. Pour sensibiliser les communes sur la problématique des matières

étrangères dans le compost, Satom SA a mis en place un système financier incitatif destiné à favoriser économiquement celles qui mettent en place un système de tri des biodéchets pour leurs citoyens tout en garantissant la qualité.



Air

Les taux de polluants moyens observés en 2021 sont tous nettement en dessous des valeurs de l'OPair.

	HCl	HF	NH ₃	CO	SO ₂	NOX	PM ₁₀
	[mg/Nm ₃ ; état sec, 11% O ₂]						
Limites OPair	20,0	2,0	5,0	50,0	50,0	80,0	10,0
Mesures 2021	0,87	0,12	0,69	8,07	5,66	49,81	0,29

Tableau – Taux de polluants moyens observés en 2021 et limites OPair.

Émissions de CO₂

Une estimation des émissions de CO₂ en fonction des nouveaux projets montre qu'avec l'ECOTUBE et l'extension du CAD à Aigle, le bilan carbone de

l'UVTD (usine de valorisation thermique des déchets) deviendrait négatif.

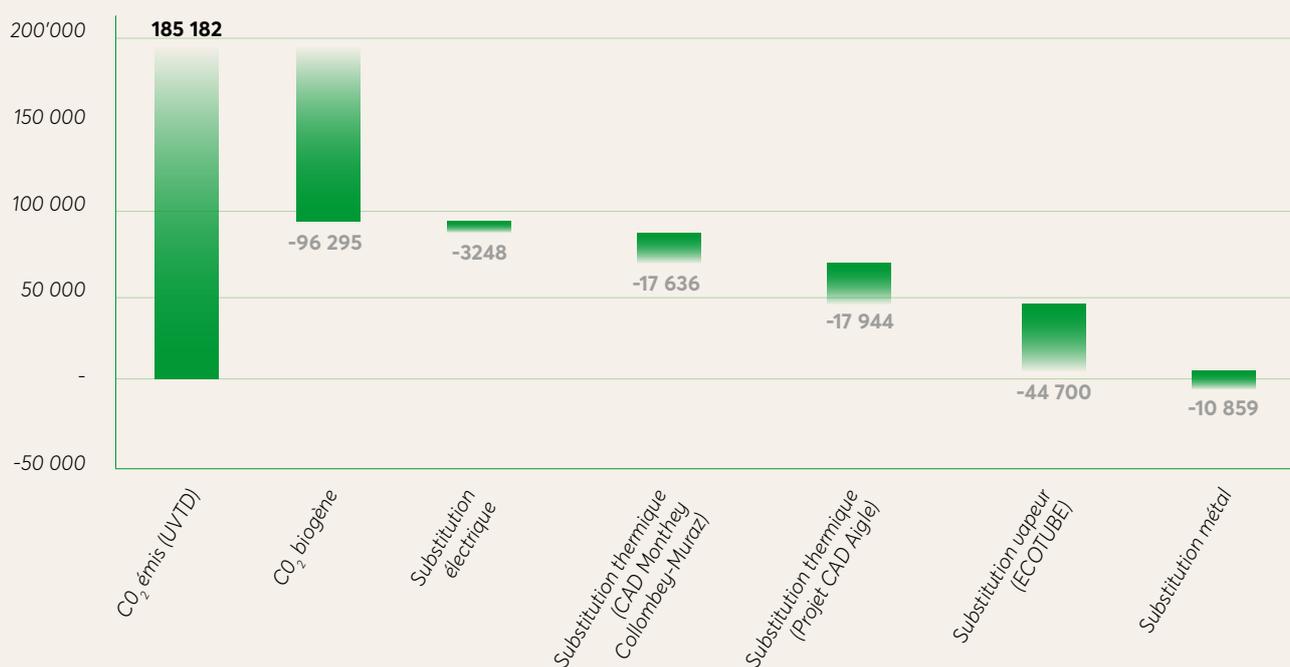


Figure : Comptabilité carbone de l'UVTD Satom (facteurs selon ASED/DETEC)

Eau

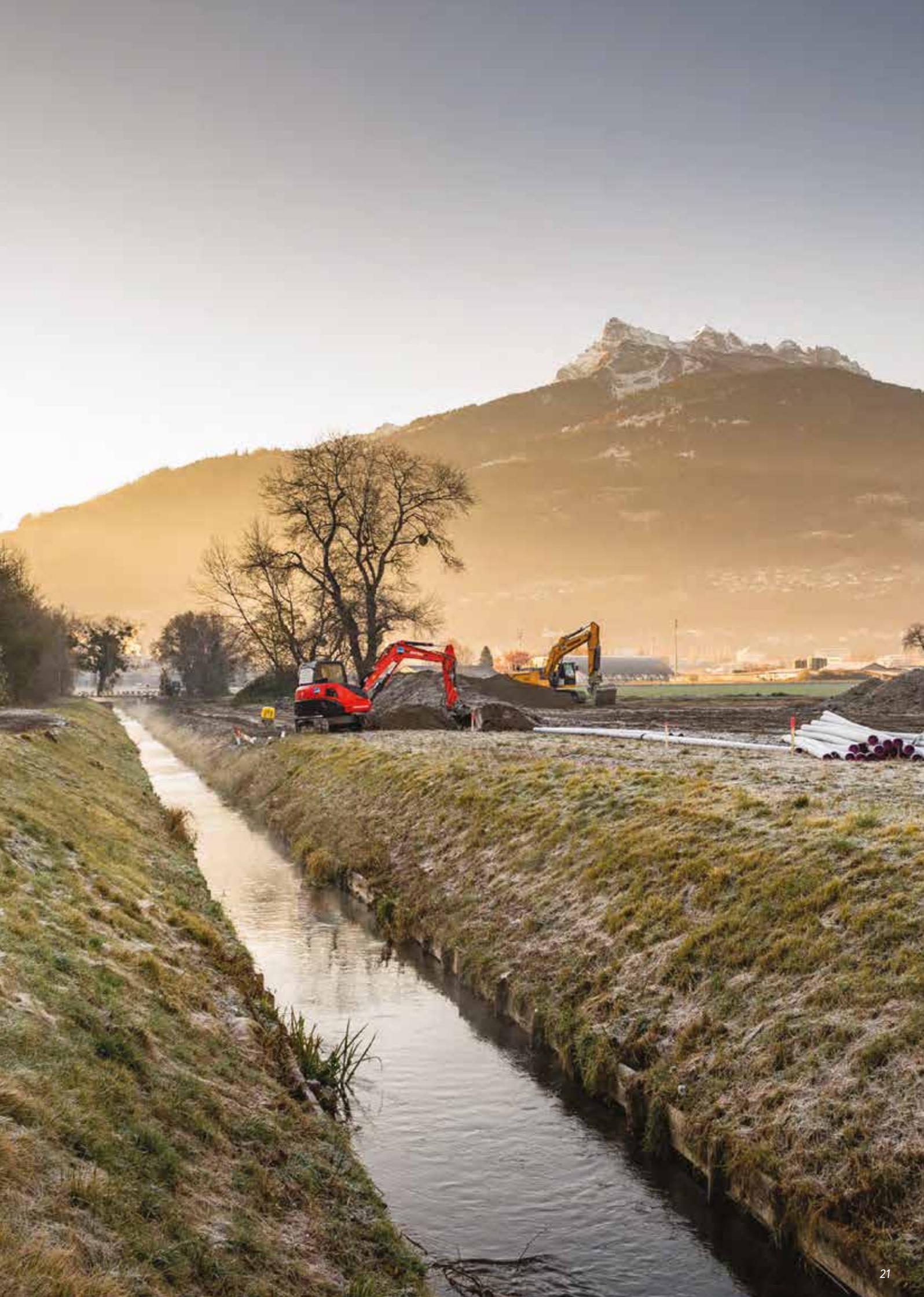
Un échantillon des eaux de rejet est analysé chaque mois par une entreprise externe conformément à l'autorisation de déversement fournie par le Service de l'environnement du Canton du Valais. Les résultats sont communiqués à l'autorité compétente quatre fois par année. Hormis pour le zinc et

les composés organiques halogénés adsorbables (AOX), aucun dépassement significatif n'a été observé sur la base des analyses représentatives réalisées en 2021. Le dépassement de l'ammonium semble lié à une prise en charge des boues plus importantes au début de 2021.

Mesures	Unité	Valeur admissible	Valeur Satom 2021
pH	[-]	6,5 – 9,0	7,9
Température	[°C]	30	37*
Substances non dissoutes totales [MES]	[mg/l]	20	10,3
Carbone organique dissous (COD)	[mg _C /l]	10	1,3
Ammonium (N-NH ₄ + N-NH ₃)	[mg _N /l]	2	2,4
Phosphore total	[mg _P /l]	0,8	0,6
AOX	[mg/l]	0,1	0,916
Plomb	[mg/l]	0,1	0,019
Cadmium	[mg/l]	0,05	0,0013
Chrome total	[mg/l]	0,1	0,0064
Cuivre	[mg/l]	0,1	0,0013
Nickel	[mg/l]	0,1	0,0046
Zinc	[mg/l]	0,1	0,208
Mercure	[mg/l]	0,001	<0,0002
PCDD/PCDF	[ng/l]	Pas de limite	0,006

Tableau - Taux de polluants observés dans les eaux de rejet au Rhône et limitations préventives de l'autorisation de déversement

* Le système de refroidissement de l'eau est obsolète et va être changé lors du projet Lovacid



Exploitation et maintenance

En 2021, le défi principal de l'entreprise était de garantir, d'une part, la disponibilité continue de ses services, tout en gérant les flux de déchets et en garantissant les nombreuses opérations de maintenance, et, d'autre part, de mettre en œuvre les projets planifiés. Tout au long de l'année, Satom SA a traité les matières qui lui ont été confiées dans le souci permanent d'en optimiser la valorisation et de produire la meilleure énergie possible, conformément à sa vision.

**Innover
sans cesse
pour...**

**produire
de l'énergie
propre**

**valoriser
les matières**

**et préserver
l'environnement.**



SITE DE VALORISATION THERMIQUE - MONTHEY

L'année 2021 a été marquée par un arrêt complet des installations entre le 28 août et le 16 septembre. Cet arrêt, le plus long depuis 2012, a été nécessaire pour permettre le remplacement de la turbine à vapeur (voir chapitre Projets et perspectives) et entreprendre tous les travaux de maintenance réalisables uniquement lors d'un arrêt d'exploitation. Durant cette période, une partie des apports a été déviée vers d'autres usines romandes et une autre entreposée sur la place de stockage de la société ECOVALBOIS SA située à proximité (1700 t) et mise en balles (3000 t) directement sur le site de Monthey.



Déchets valorisés
thermiquement

169 506 t

Apports

175 911 t (1,52 % de baisse par rapport à 2020)

Métaux récupérés

3533 t

Vapeur vive produite

620 053 t contenant 524 614 MWh d'énergie

Électricité produite

127 159 000 kWh

Énergie thermique injectée
dans le Thermoréseau

90 289 000 kWh

Objets immobiliers raccordés
au Thermoréseau

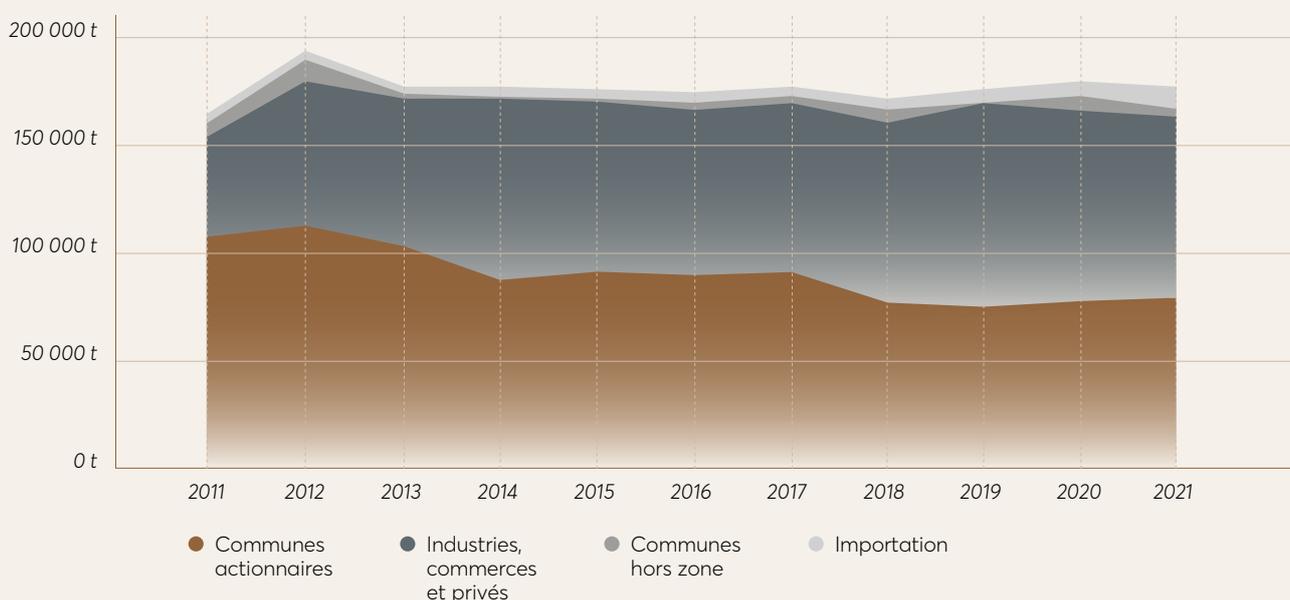
444

Puissance branchée
sur le Thermoréseau

50 MW

APPORTS – DÉCHETS VALORISÉS THERMIQUEMENT

Evolution des apports de 2011 à 2021



Communes actionnaires

En 2021, les communes actionnaires ont confié à Satom SA :

- **42 349 t** de déchets ménagers collectés par camion poubelle à proximité des citoyens;
- **19 430 t** de déchets des voiries, d'encombrants, de confidentiels, de déchets spéciaux et d'huiles usées;
- **5084 t** de bois usagés pour valorisation énergétique;
- **640 t** de bois et déchets verts souillés.

Soit un total de 67 503 t de matière incinérable valorisée thermiquement par Satom SA, ce qui représente une augmentation de 0,55% par rapport à l'année précédente.

La production de déchets par habitant pour les communes actionnaires de Satom SA est ainsi de 222 kg en moyenne. La population de référence de l'ensemble des communes actionnaires pour 2021, y compris les nuitées (hôtels, campings, etc.), est de 301 426 habitants répartis à raison de 56% pour les communes vaudoises et 44% pour les communes valaisannes.

15 996 t de boues de STEP provenant de communes actionnaires ont également été traitées par Satom SA, soit une légère augmentation de 2,51% par rapport à 2020.

Communes hors zone

En 2021, les communes hors zone ont livré 2665 t de déchets incinérables et 7 t de boues de STEP.

Industries, commerces et privés

Les industries, les commerces, l'artisanat et les centres de tri ont livré en 2020:

- **62 793 t** de déchets incinérables ordinaires, encombrants et déchets spéciaux;
- **8314 t** de bois usagés et de bois sortis des cours d'eau;
- **4675 t** de bois et déchets verts souillés.

Soit un total de 75 782 t de matière incinérable valorisée thermiquement par Satom SA, ce qui représente une baisse de 9,50% par rapport à 2020.

Ce secteur d'activité a également livré 225 t de boues de STEP, soit une baisse de 74,86% par rapport à 2020.

Déchets étrangers

En 2021, les quantités suivantes de déchets provenaient de l'étranger :

- **10 859 t** de France – collaboration transfrontalière avec la vallée d'Abondance, et entraide de solidarité inter-usines (Satom/Tridel/Chenevier) avec l'usine de Sidefage à Valselhône, qui était à l'arrêt pour la rénovation de ses installations et qui a mandaté les trois usines romandes pour réceptionner et valoriser ses déchets ;
- **2874 t** d'Italie – retour de déchets incinérables par les camions exportant le verre pour éviter des transports à vide.

Soit un total de 13 733 t de déchets importés (déchets incinérables ordinaires, encombrants, confidentiels et déchets spéciaux).



PRODUCTION

Valorisation matière

En 2021, Satom SA a confié 27 500 t de scories à ZAV Recycling AG à Hinwil pour y extraire les métaux récupérés qu'elles contiennent. Le pourcentage est de 11,25%, soit 3032 t de métaux remis sur le marché, parmi lesquels se trouvaient :

- **2068 t** de ferraille
- **647 t** d'aluminium
- **317 t** d'autres métaux non ferromagnétiques comprenant, entre autres :
 - 132 t de cuivre
 - 34 t de zinc
 - 371 kg d'argent
 - 11,8 kg d'or

17 t de verre ont également pu être récupérées des scories et remises sur le marché.

À ces chiffres s'ajoutent 377 t de métaux ferreux récupérés avant l'incinération et 124 t de ferraille volumineuse retirée après incinération. Ainsi, un total de 3533 t de métaux sont valorisés.

647 t

d'aluminium



soit le poids d'environ

51 millions

de canettes en alu de 33cl

11,8 kg

d'or



soit le poids d'environ

1180 paires

d'alliances en or 18 ct

371 kg

d'argent



soit le poids de

24 733 pièces

de 5 francs de 1950

Production d'énergie

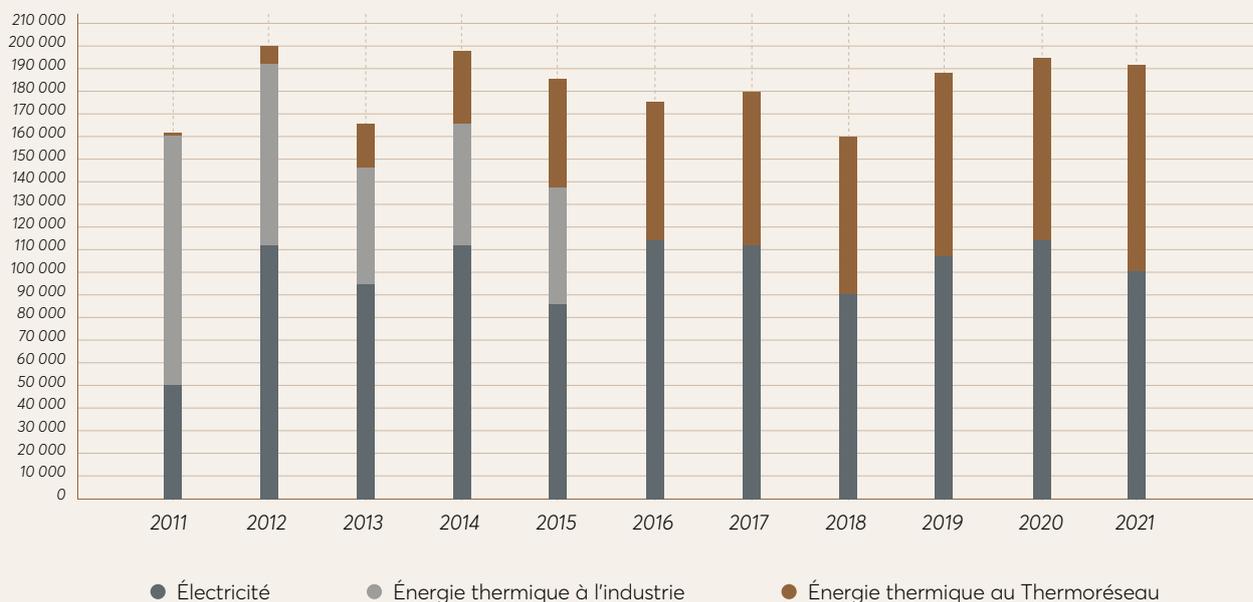
En 2021, Satom SA a produit dans ses deux chaudières 620 053 t de vapeur contenant 524 614 MWh d'énergie.

Celle-ci est transformée en énergies électrique et thermique. Une partie importante pourra à l'avenir être fournie au site chimique de Monthey grâce au projet ECOTUBE, dont la construction a bien avancé en 2021.

Production de vapeur



Production d'énergie pour tiers (MWh)





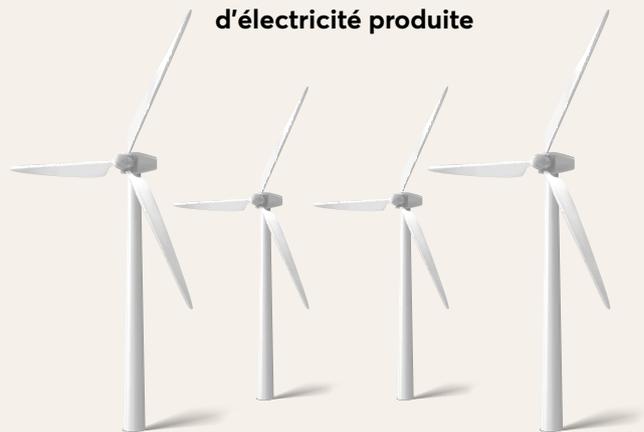
Électricité

La turbine à vapeur à condensation d'une puissance de 20 MW a fonctionné pendant 7647 heures en 2021. Elle a permis à Satom SA de produire 127 159 000 kWh d'électricité et d'en vendre 100 959 000 kWh, soit une production correspondant à la consommation moyenne annuelle de plus de 28 000 ménages (catégorie H4 - 4500 kWh).

Les panneaux photovoltaïques installés sur la nouvelle halle (CPN) ont permis de livrer 109 652 kWh.

127 GWh

d'électricité produite



soit l'équivalent de la production
annuelle d'un parc de

26 éoliennes

du type de celles de Collonges (VS)

Thermoréseau

En 2021, 444 sous-stations pour une puissance souscrite de 50 MW étaient branchées au Thermoréseau Satom SA déployé sur les communes

de Monthey et de Collombey-Muraz. Au total, Satom SA a livré 80 GWh d'énergie thermique à ses utilisateurs.

Évolution de la puissance souscrite et du nombre d'abonnés de 2011 à 2021



DÉCHETS ET RÉSIDUS CONFIÉS À D'AUTRES ENTREPRISES DE TRAITEMENT

Scories

En 2021, les scories sortant des fours, y compris les scories fines, ont atteint 30 569 t, soit le 18,03% de la quantité totale de déchets incinérés. La majorité de ces scories a été livrée à Hinwil afin de permettre la récupération des métaux qu'elles contiennent. Au final, 27 501 t de scories, soit un peu plus de 16% de la quantité de déchets incinérés, ont été mises en décharge.

Cendres volantes

En 2021, Satom SA a confié pour stabilisation 3842 t de cendres volantes lavées neutres à Cridec. Celles-ci ont ensuite été stabilisées puis déposées à l'ISDS Oulens SA, à Éclépens.

Scories livrées à Hinwil avant récupération des métaux	27 500 t
Scories livrées dans d'autres décharges	1336 t
Scories fines livrées à Teuftal pour stabilisation des cendres volantes	1732 t
- Métaux récupérés dans les scories livrées à Hinwil	-3032 t
- Imbrûlés retour UVTD et batteries traitement séparé	-18 t
- Verre	-17 t
Total de scories aboutissant en décharge	27 501 t



SITE DE MÉTHANISATION – VILLENEUVE

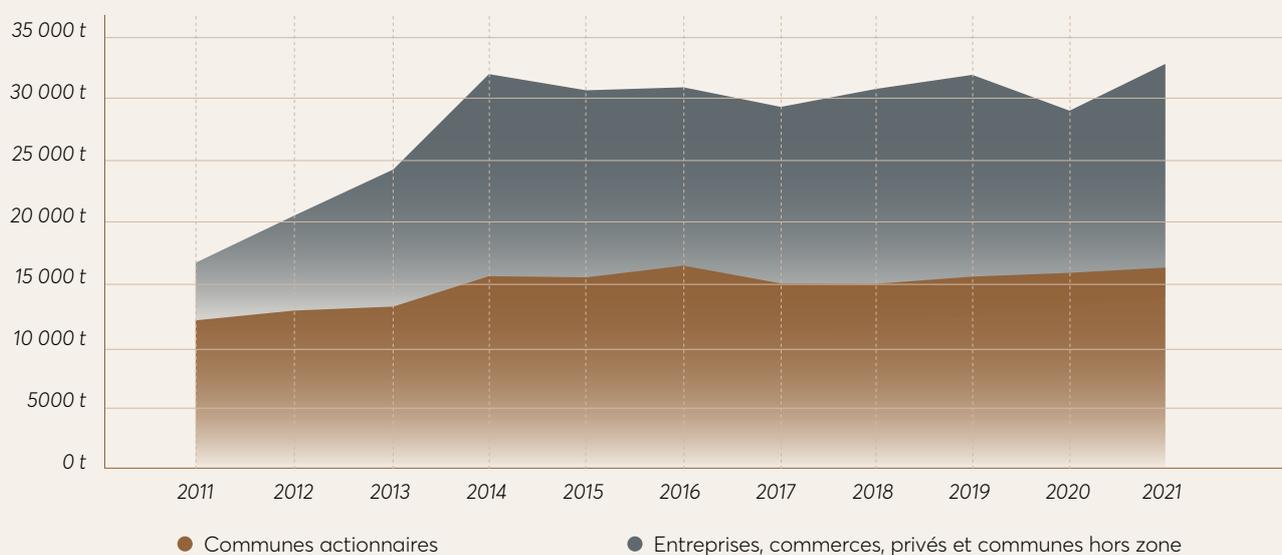
L'évolution de la pandémie a continué d'affecter les apports de lavures, notamment dans le secteur GastroVert Pro (-2,7% de levées de bacs), par rapport à 2020. Ce manque a été comblé par les apports de GastroVert Private (+23% de levées de bacs). Au total, le tonnage des apports en lavures a augmenté (+17%) sur l'ensemble de l'année. Cette augmentation a eu un effet direct sur la qualité du biogaz. Il faut cependant préciser que le tonnage des apports de lavures n'a pas encore atteint le niveau de 2019 (-18%).

La valeur énergétique totale des déchets traités sur site est de 17,7 GWh. Les groupes chaleur force 1, 2 et 3 ont permis d'injecter dans le réseau électrique 6,19 GWhél (+7,3%) ainsi que 4,95 GWhth (+2,3%) dans le réseau de chauffage à distance de Groupe E Celsius SA.

Déchets méthanisables réceptionnés	32 254 t
Déchets alimentaires	3493 t <small>collectées au moyen du système GastroVert Pro et Private</small>
Communes adhérentes à GastroVert	30 <small>avec un total de 297 Twins en fonction</small>
Bacs GastroVert	60 119 <small>levées</small>
Biogaz produit	3 060 000 Nm³
Énergie électrique renouvelable produite avec le biogaz	6 610 000 kWh
Énergie électrique renouvelable injectée dans le réseau	6 190 000 kWh
Énergie thermique produite	6 160 000 kWh
Énergie thermique injectée dans le réseau de chauffage à distance de Groupe E Celsius SA	4 950 000 kWh
Production de compost	18 254 m³
Production de jus de presse pour l'agriculture	16 467 m³

APPORTS – DÉCHETS VERTS ET MÉTHANISABLES

Évolution des apports de 2011 à 2021



Communes actionnaires

En 2021, les communes actionnaires de Satom SA ont confié 17 102 t de déchets verts au site de Villeneuve.

Entreprises, commerces, privés et communes hors zone

Les paysagistes, privés, centres de tri et quelques communes hors zone ont livrés 8066 t de déchets verts. Le site de Villeneuve a également reçu 7086 t de déchets alimentaires.

PRODUCTION

Transformation en engrais et plaquettes

En 2021, les résidus des déchets méthanisables traités dans le digesteur ont permis la production de 18 254 m³ de compost et de 16 467 m³ de jus de presse (lisier).

Ces produits sont principalement utilisés par les agriculteurs de la région. Leur qualité est donc essentielle. Selon l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim), la teneur en feuille d'aluminium et en matières synthétiques ne doit pas excéder 0,1% du poids de la matière sèche. Ce pourcentage correspond à environ 0.145 gramme par kilogramme de matière entrante, soit une impureté d'un facteur de 1 pour 10 000 qui nécessiterait des machines de tri d'une efficacité proche des 100%. Malheureusement, des machines d'une telle efficacité n'existent pas, raison pour laquelle Satom SA n'accepte, pour la production de son compost, que des déchets méthanisables exempts d'impuretés. Ainsi, 2089 t de déchets méthanisables souillés ont dû être déviés sur le site

de Monthey pour être valorisés thermiquement, de même que 3225 t de refus de crible trop souillés pour une transformation en plaquettes.

Le compost et le jus de presse produits sur le site de Villeneuve ont été contrôlés à plusieurs reprises par un laboratoire indépendant qui confirme leur excellente qualité. Ils présentent de bonnes teneurs en éléments fertilisants intéressants ainsi que des teneurs en métaux lourds largement inférieures aux valeurs admises.

Les déchets de bois issus de l'entretien des espaces verts ont, quant à eux, permis la production de 991 m³ de plaquettes.

Production d'énergie

Les apports traités par méthanisation sur le site de Villeneuve ont permis de produire 3 060 000 Nm³ de biogaz. Grâce à ses trois groupes chaleur-force représentant un total de 2144 KW_{el} et équivalent thermique, le site de Villeneuve transforme l'énergie de ce biogaz en électricité et en chaleur.

Production d'énergie – Villeneuve (MWh)





Tournage du film didactique sur GastroVert

Électricité

En 2021, sur les 6 610 000 kWh d'électricité renouvelable produite avec le biogaz, 6 190 000 kWh ont été injectés dans le réseau.

Chaleur

6 160 000 kWh d'énergie thermique issue de la cogénération du biogaz ont été produits.

4 950 000 kWh de chaleur excédentaire non utilisée pour le fonctionnement des installations de Satom SA ont été injectés dans le chauffage à distance que Groupe E Celsius a déployé sur les communes de Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve.

DÉCHÈTERIES

Gestion de déchèteries pour les communes

En 2021, Satom SA a poursuivi son activité de gestion pour les déchèteries de dix communes. Neuf d'entre elles fournissent les infrastructures fixes et mettent à disposition le personnel d'exploitation. De son côté, Satom SA organise tous les appels d'offres relatifs à la mise à disposition des conteneurs, aux transports et à la prise en charge de toutes les filières. Une fois les mandats adjugés, elle contrôle les factures et organise le remboursement des taxes anticipées (SENS, PET-Recycling, Vetroswiss, SWICO) en faveur des communes.

Satom SA assume aussi la mise à disposition du personnel pour la commune de Collombey-Muraz sur son site de Monthey.

GASTROVERT

En 2021, Satom SA, à travers son service Conseils & Communication, a travaillé activement au déploiement de son système de collecte des déchets alimentaires GastroVert auprès des ménages. En effet, GastroVert répond à plusieurs préoccupations:

- Valoriser au mieux les déchets alimentaires à partir desquels peuvent être produits du biogaz et du compost de qualité;
- Gérer la qualité des apports sur le site de méthanisation de Villeneuve et produire ainsi du compost de qualité pour l'agriculture de la région;
- Éviter que la filière de valorisation thermique du site de Monthey ne soit péjorée par la présence de déchets alimentaires dans les sacs-poubelle;
- Permettre aux communes de répondre aux exigences de l'OLED (ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets), qui leur demandent de valoriser les déchets et en particulier, les biodéchets.

30 communes ont adhéré à GastroVert Private et 297 Twins (points de collecte) étaient en fonction à la fin de l'année.

En parallèle, au 31 décembre 2021, la filière de collecte GastroVert Pro, destinée aux cuisines professionnelles (restaurants, EMS, cantines ou autres), comptait 893 remettants.

Ce sont ainsi près de 3493 t de déchets alimentaires qui ont pu être collectés, via GastroVert, pour un total de près de 60 119 levées de bacs.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES D'EXPLOITATION

Monthey	2020	% par rapport au total livré	2021	% par rapport au total livré
Apports des communes actionnaires (t)				
Ordures ménagères (sacs taxés ou au poids)	42 332		42 349	
Déchets de voirie, encombrants, confidentiels et déchets spéciaux	18 732		19 430	
Bois usagés	5185		5084	
Bois verts et déchets verts souillés	885		640	
Boues de STEP	15 603		15 996	
	82 737	46,32%	83 499	47,47%
Apports des industries et privés (t) (yc. refus Villeneuve)				
Déchets industriel banals	53 975		49 717	
Encombrants, confidentiels et déchets spéciaux	14 230		13 076	
Bois usagés	12 011		8314	
Bois verts et déchets verts souillés	3519		4675	
Boues de STEP	895		225	
	84 630	47,38%	76 007	43,20%
Apports des communes non actionnaires (t)				
Déchets incinérables ordinaires	5292		2665	
Boues de STEP	13		7	
	5304	2,97%	2672	1,52%
Importation (t)				
Déchets incinérables ordinaires	3430		9777	
Encombrants, confidentiels et déchets spéciaux	2525		3565	
Bois usagés	0		391	
	5955	3,33%	13 733	7,81%
Quantité totale des apports (t) y compris boues de STEP et déchets ligneux livrés depuis Villeneuve				
	178 626	100,00%	175 911	100,00%
Tonnage incinéré à l'extérieur :				
Déchets	0		0	
Boues	0		-1080	
Variation de fosse (déchets)	1900		-4000	
Silo (boues)	450		-400	
Déchets verts traités à Villeneuve	-493		-548	
Ferraille brute	-270		-377	
Total des apports incinérés à Monthey				
	180 213		169 506	
Boues traitées à Monthey (t)				
	16 961		14 749	
Total des déchets incinérés à Monthey (t) (sans boues de STEP)				
	163 252		154 757	
Dont: bois usagés				
	17 196		13 398	
Bois verts et déchets verts souillés (t)				
	4404		5315	

	2020	2021
Mâchefers / scories (t)	29 968	30 569
Pourcentage des déchets incinérés à Monthey	18,35	18,03
Dont scories fines (Deponie Teuftal AG)	1654	1732
Cendres lavées (t)	3682	3842
Métaux ferreux (t)	2505	2569
Métaux non ferromagnétiques (t) et aluminium	919	964
Production de vapeur vive (t)	639 296	620 053
Tonnes de vapeur par t de déchets incinérés (sans boues)	3,91	4,01
PCI des incinérables MWh/t	3,008	3,095
Énergie injectée dans le Thermoréseau depuis l'usine de Monthey (kWh) sans chauffage au mazout	80 314 000	90 289 000
KWh par t de déchets incinérés (sans boues)	491,96	583,43
Vapeur vive destinée à la production d'électricité (t)	639 296	620 053
Production d'énergie électrique (kWh)	142 578 000	127 159 000
KWh par tonne de déchets incinérés (sans boues)	873,36	821,67
Vente d'énergie électrique (kWh)	113 575 000	100 959 000
KWh par tonne de déchets incinérés (sans boues)	695,70	652,38
Efficacité énergétique brute selon R1 (BREF) (2,6 KWhth = 1 KWhel)	0,92	0,88
avec consommation interne pour le traitement des fumées		
Efficacité énergétique ENE valorisée auprès des tiers	0,73	0,70
Production d'électricité photovoltaïque (kWh) (600 m ² sur le toit de la halle (CPN) depuis mai 2016)	119 517	109 652

Villeneuve, méthanisation, production de plaquettes et compostage

	2020	2021
Total des apports de déchets méthanisables (t)	*30 693	*34 343
Dont livrés à Villeneuve (* y c. déchets livrés depuis usine de Monthey)	*29 160	*32 254
Dont livrés à Monthey	1533	2089
Total des levées de conteneurs GastroVert (levées)	56 401	60 119
Tonnage total alimenté dans le digesteur (t)	25 944	31 425
Refus de crible et bois verts souillés livrés à Monthey avec valorisation énergétique (t)	2871	3225
Compost mûré pour l'agriculture (m ³)	18 843	14 760
Jus de presse pour l'agriculture (m ³)	15 137	16 467
Compost mûré pour paysagistes, communes et privés (m ³) :		
< 20 mm	711	2981
< 10 mm (y compris sacs de 50 litres)	420	513
Plaquettes produites et vendues (m ³)	985	991
Biogaz produit (Nm ³)	3 158 642	3 060 000
Équivalent en GWh de gaz	17,6	17,7
Équivalent par tonne alimentée dans le digesteur	122 Nm ³ /t	97 Nm ³ /t
Énergie électrique renouvelable produite avec le biogaz (kWh)	6 267 465	6 610 000
dont injectée dans le réseau (kWh)	5 767 465	6 190 000
Énergie thermique produite	6 080 638	6 160 000
dont énergie nécessaire au chauffage de Groupe E (kWh)	4 839 109	4 950 000

Projets en cours et perspectives

Conformément à la vision de Satom SA et à sa volonté d'innover sans cesse pour améliorer sa performance et réduire l'empreinte environnementale du déchet, de nombreux projets sont à l'étude, tant pour le site de Monthey que pour celui de Villeneuve. La réalisation de certains d'entre eux a pu démarrer en 2021, alors que pour d'autres, les études doivent encore se poursuivre. En parallèle, Satom SA mène à bien ses activités avec le souci permanent d'en optimiser l'efficacité grâce à une adaptation constante de ses installations.

Cockpit Énergies

La diversification des énergies apporte son lot de complexités. Le Cockpit Énergies agira comme un conseiller proposant des plans de production optimisés pour les différentes énergies en fonction des prix et des prévisions. Ce logiciel a pour but d'augmenter la flexibilité et l'efficacité de Satom SA, des critères essentiels au futur marché de l'énergie qui s'annonce très volatil.

En 2021, Satom SA a établi les spécifications techniques et identifié un fournisseur de logiciel répondant aux besoins. En 2022, la solution sera adaptée et implémentée chez un partenaire de Lucerne, Renergia AG. La mise en exploitation chez Satom SA est prévue en 2023.

PROJETS EN COURS

Projet ECOTUBE: réalisation à plein gaz

Le projet ECOTUBE comprend la construction d'une liaison vapeur longue d'environ 3,2 km, pratiquement entièrement enterrée, dans le but de livrer de la vapeur respectueuse de l'environnement sur le site chimique de Monthey, via les infrastructures de CIMO Compagnie industrielle de Monthey SA.

Produite sans utilisation d'énergie fossile par l'usine de valorisation thermique des déchets de Satom SA (UVTD), cette vapeur vient se substituer à une grande partie de la production de chaleur issue du gaz naturel chez CIMO. Il en résulte, d'une part, une augmentation importante de la flexibilité et de l'efficacité énergétique de valorisation des déchets côté Satom SA et, d'autre part, une diminution de la dépendance énergétique, de l'exposition au marché (volatilité des prix) et des réductions d'émissions de CO₂, conséquentes chez CIMO (entre 30 000 et 50 000 t/an).

Avec le projet ECOTUBE et les autres projets mis en œuvre, Satom SA sera déjà en mesure d'atteindre la neutralité au niveau de ses émissions totales de CO₂.

La construction de cette infrastructure a débuté en novembre 2020, elle permettra de livrer jusqu'à 80 t/h de vapeur à une pression de 6 bars. Cette liaison est composée de trois conduites distinctes, soit une conduite vapeur, une conduite de condensat et une conduite d'eau déminéralisée (WBI).

Les travaux se sont déroulés intensément en 2021, avec la participation active de 20 à 60 personnes en permanence sur le chantier. Le planning des

travaux a été quelque peu perturbé par les fortes intempéries de l'été 2021, qui ont provoqué une inondation sur une grande partie du chantier. Grâce à l'engagement sans faille des entreprises et des équipes mobilisées, les travaux se sont déroulés de manière soutenue et très satisfaisante. La fin des travaux est prévue au printemps 2022 et la première livraison de vapeur est planifiée dès le 1^{er} juin 2022. L'investissement total se monte à CHF 40 millions, dont CHF 4 millions investis dans des mesures d'amélioration écologique (renaturation du canal et création de biotope dans la zone des Mangettes).



Conduite à vapeur à double manteau à proximité de l'usine Satom SA



Projet RTV (remplacement de la turbine à vapeur)

Pour une fourniture efficace d'énergie thermique à ECOTUBE, la turbine à vapeur a été remplacée et le concept thermique de Satom SA a dû être adapté. Le remplacement de la turbine permet de valoriser l'énergie électrique tout en fournissant de la vapeur à CIMO, jusqu'à 55 t/h.

La turbine de Satom possédait trois soutirages de 0,6 / 3,0 / 6,5 bara qui ne permettaient pas de valoriser de manière optimale l'énergie électrique tout en fournissant la vapeur à CIMO. Pour y remédier, Satom SA a adapté sa turbine de manière à disposer de soutirages 0,6 / 3,0 / 9,0 bara, ce dernier servira à alimenter ECOTUBE.

La première étape des travaux s'est déroulée avec succès, avec la mise en service de la nouvelle turbine le 13 octobre 2021. La seconde étape qui s'achèvera dans le printemps 2022 consiste à finaliser le circuit thermique et l'installation d'équipements associés.

En parallèle et dans le but d'améliorer encore l'efficacité énergétique de ses installations, Satom SA a installé un préchauffeur d'eau d'alimentation des chaudières d'une capacité 2 MWth à 45°C, qui récupérera la chaleur sur la vapeur d'échappement de la turbine pour le préchauffage de l'eau déminéralisée fournie par CIMO dans le cadre du projet ECOTUBE.

Au total, CHF 10 millions seront nécessaires pour mener à bien l'ensemble des travaux.



Installation de la nouvelle turbine à vapeur

PERSPECTIVES

Chauffage à distance d'Aigle

Le chauffage à distance des communes de Monthey et Collombey-Muraz a fêté ses 10 ans en 2021. Fort de son succès et de la demande, Satom SA a lancé deux études de faisabilité en 2020 visant à analyser le potentiel énergétique des communes d'Aigle et d'Ollon. Les résultats ont été remis en 2021 et ont démontré que la commune d'Aigle présente un fort potentiel pour être approvisionnée via les rejets de chaleur de l'usine de valorisation.

Selon la vision de l'État de Vaud, en 2050, 50% de l'énergie consommée dans le canton devra être couverte par une production locale et renouvelable. Le projet de Satom SA amène ainsi une solution concrète à la stratégie énergétique vaudoise et, plus précisément, à la commune d'Aigle, puisque le gaz et le mazout représentent aujourd'hui plus de 85% de l'énergie consommée. Le projet consiste à étendre le réseau de chauffage à distance de Satom SA en direction de la zone industrielle de Collombey-le-Grand, puis de celle d'Aigle pour atteindre le centre de l'agglomération aiglone. La chaleur injectée dans le réseau serait tirée de la valorisation thermique des déchets non recyclables de l'usine de Monthey.

Plus de 800 bâtiments pourraient être raccordés à Aigle, permettant au réseau de chauffage à distance de couvrir environ deux tiers des besoins avec une énergie d'origine locale et décarbonée. Le volume d'énergie pouvant être livré dans ce nouveau réseau pourrait atteindre 80 GWh, ce qui équivaut à environ 8,7 millions de litres de mazout non utilisés par année. Ainsi, la commune d'Aigle pourrait réduire ses émissions annuelles de CO₂ de 70%, soit environ 22 000 t par année.



Chauffage à distance de Monthey/Collombey-Muraz

L'année 2021 a été jalonnée par la signature d'une lettre d'intention entre les autorités d'Aigle et les représentants de Satom SA, dans le but de pouvoir déployer rapidement cette infrastructure de chauffage à distance. La commune d'Aigle fait ainsi un pas important dans la décarbonation de son territoire, actuellement chauffée à 86% par des énergies fossiles. Cette mesure s'inscrit clairement dans le programme communal de politique énergétique pour la législature 2021-2026.

Le développement du réseau de chauffage à distance de Satom SA est une solution énergétique déterminante pour la municipalité qui, prévoit de raccorder en priorité l'Hôtel de Ville, à l'occasion des importants travaux définis pour son assainissement, sa rénovation et son agrandissement.

Un comité de pilotage a été créé en 2021. Il est composé de représentants des autorités politiques aiglonnes, dont le syndic, M. Grégory Devaud, du responsable technique de la commune d'Aigle ainsi que de spécialistes de Satom SA. Il est présidé par M. Jean-Luc Duroux, municipal et membre du Conseil d'administration de Satom SA. Le COPIL a pour objectif notamment de préparer, d'initier et de lancer ce projet ambitieux, de définir le planning et les tracés optimisés en tenant compte des autres travaux projetés par la commune, puis d'en assurer le suivi lors de la mise en œuvre du projet.

Un projet de convention entre les parties impliquées est en cours d'élaboration. Satom SA soumettra à son Conseil d'administration un crédit d'investissement pour le développement du réseau CAD, entièrement financé par ses soins, et présentera le projet à son assemblée générale de 2022. Les travaux pourraient débuter au deuxième semestre 2022 et s'étaleront sur une période d'environ 15 ans. Ils seront organisés et planifiés en étroite coordination avec les instances de la commune, afin de rechercher toutes les synergies possibles au niveau des autres infrastructures telles que la future STEP intercommunale, ceci en vue de limiter les nuisances au niveau des fouilles.

Les coûts pour la réalisation de l'ensemble du projet comprenant la centrale technique de l'UVTD, l'épine dorsale, les densifications, les raccordements, les chaufferies mobiles, l'ingénierie ainsi qu'une part de la chaudière servant de backup et d'appoint, sont estimés à CHF 150 millions plus ou moins 10%.

Quelques chiffres clé une fois que le réseau aura été déployé :

70 km

Conduites enterrées

+ de 98%

Energie de valorisation des rejets de chaleur

37 MW

Puissance installée

80 GWh

Energie distribuée

-70%

Réduction des émissions de CO₂ de la commune d'Aigle, soit environ 22 000 t/an

Écosystème énergétique du Chablais

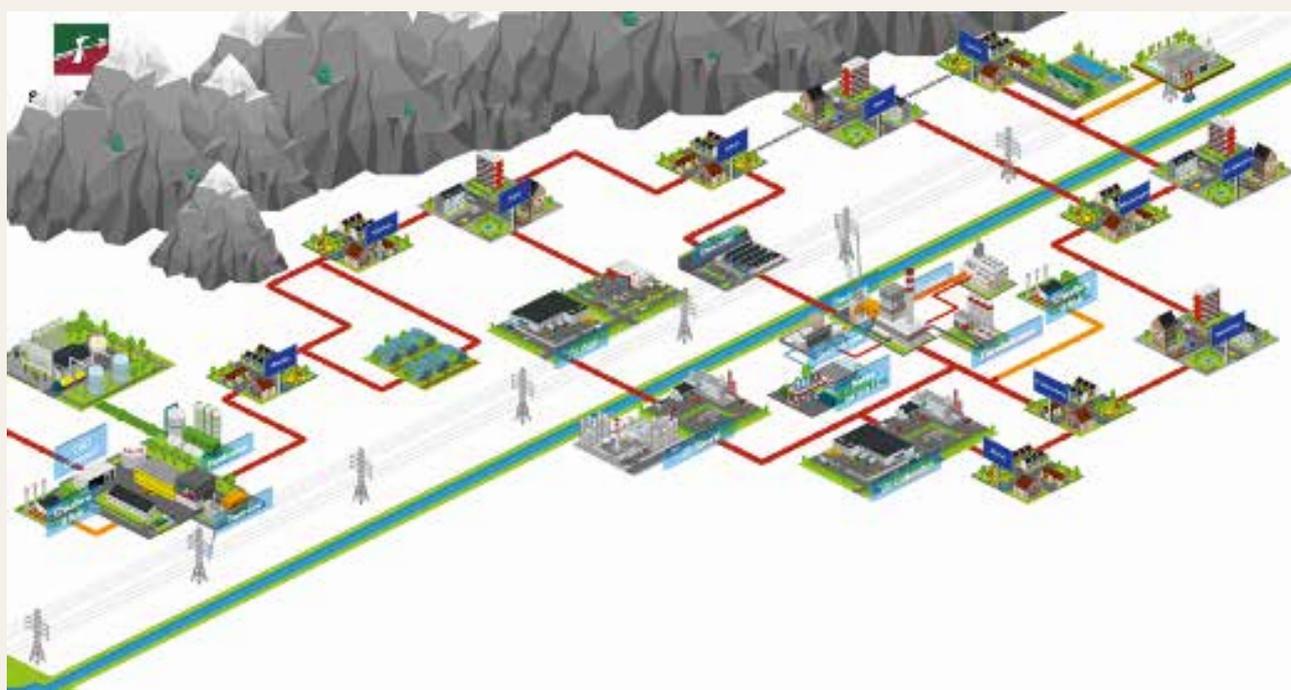
Parallèlement à l'étude du chauffage à distance pour la commune d'Aigle, Satom SA a initié en 2021 une étude visant à étendre son réseau de chauffage à distance sur d'autres communes voisines du Chablais vaudois et valaisan, entre Villeneuve et Saint-Maurice. Les premiers échanges avec les représentants des différentes municipalités ont été très constructifs. Avec la réalisation d'un chauffage à distance sur leur territoire, les communes participent activement à la transition écologique et à la réduction des émissions de CO₂ et s'alignent concrètement avec les objectifs de la Stratégie énergétique de la Confédération, de l'État de Vaud et de l'État du Valais.

Le réseau CAD Chablais serait un grand réseau étendu, alimenté par différentes sources réparties

sur le territoire pour assurer en tout temps la fourniture de chaleur, ceci même en cas de dérangement majeur des installations de l'UVTD de Satom SA.

Les grands avantages de la solution de chauffage «Satom» pour les clients sont la neutralité carbone, la compétitivité et la stabilité des tarifs sur la durée, ainsi que la participation citoyenne à la transformation du déchet en une ressource, valorisée au profit de la région.

Les résultats de cette étude sont attendus dans le courant du deuxième trimestre 2022.



Représentation simplifiée de l'écosystème énergétique du Chablais reliant les deux sites de Satom SA

Nouvelle ligne d'incinération avec module de captage du CO₂

Satom SA a été fondée en 1972. Elle dispose à ce jour de deux lignes d'incinération: la ligne 1 qui a été renouvelée en 2003 et la ligne 3 en 1997. Leur capacité nominale est de 10,5 t/h de déchets par ligne. En raison de l'ancienneté de la ligne 3 (25 ans en 2022), de la volonté de réduire les émissions de CO₂ et d'optimiser sans compromis l'efficacité du traitement des fumées et la valorisation énergétique, Satom SA initie ce projet qui consiste à construire une nouvelle ligne de four (L2), remplacer le traitement des fumées de la ligne 1 existante et installer un module de captage du CO₂ à la sortie des cheminées.

Les nouvelles installations prévues répondent à la stratégie « zéro net » de la Confédération. Avec ces investissements, Satom SA atteindra un rendement énergétique de valorisation supérieur à 100% (ENE) et des émissions liées aux gaz d'échappement très nettement inférieures aux limites de l'OPair. Le bilan carbone résultant de l'ensemble de l'activité de valorisation des déchets sera quant à lui largement positif, c'est-à-dire que Satom SA captera et substituera bien plus de CO₂ qu'elle n'en générera.



Vue aérienne de l'emplacement de la nouvelle ligne d'incinération

L'installation sera nettement plus efficace d'un point de vue énergétique, tandis que les très bonnes valeurs d'émissions actuelles et les taux élevés de récupération des métaux pourront encore être améliorés. Cette optimisation s'aligne parfaitement avec l'évolution envisagée ces prochaines années en termes de consommation d'énergie, que ce soit pour la chaleur industrielle via ECOTUBE ou le chauffage à distance dans une vision chablaisienne.

L'étude de faisabilité en cours veut analyser différentes variantes d'utilisation de l'énergie et impose une solution qui soit à la fois flexible et efficace. Satom SA pourra ainsi réagir de manière agile aux changements de la demande sur les marchés de l'énergie.

Au niveau de l'implantation, plusieurs variantes d'intégration de la nouvelle ligne sur le site existant ont été analysées, que ce soit en termes de logistique ou de sécurité d'exploitation. La variante la plus favorable pour l'implantation des installations se situe au nord de l'usine existante (côté lac).

Le futur positionnement du four (L2) a pour conséquence le déplacement de l'installation de lavage des cendres volantes et le démontage des cheminées actuelles. Un nouveau bâtiment «Lavacid» sera érigé pour mettre en œuvre l'obligation légale de récupération du zinc dans les cendres dès 2026 et rénover le traitement des eaux actuel.

La mise en œuvre du projet dans son ensemble est prévue entre 2026 et 2027, au plus tôt.



Aspects financiers



COMPTE DE RÉSULTAT

	Bouclément 2020 (CHF)	Budget 2021 (CHF)	Bouclément 2021 (CHF)
Produits issus des incinérables	31 341 738	29 943 000	35 045 439
Ventes énergie Monthey	10 904 029	10 133 000	14 563 508
Taxes de traitement des déchets incinérables	18 429 883	17 870 000	18 429 146
Taxes de traitement des boues et dégrillages de STEP	1 897 562	1 760 000	1 838 920
Autres revenus	110 263	180 000	213 865
Produits issus des déchets verts et des méthanisables	6 151 015	6 642 100	6 139 217
Ventes énergie Villeneuve	1 442 331	1 903 000	1 524 270
Taxes de traitement des déchets verts et méthanisables	2 167 546	2 524 100	2 614 035
Ventes de produits site de Villeneuve	175 418	313 000	205 982
GastroVert	1 949 089	1 901 000	1 770 823
Autres revenus	416 632	1 000	24 106
Thermoréseau	9 494 589	9 240 000	10 699 845
Ventes d'énergie thermique	6 037 118	6 120 000	6 749 371
Taxes de puissance	1 816 012	1 920 000	1 905 618
Certificats CO ₂	1 601 900	1 200 000	2 013 900
Autres revenus	39 560	0	30 956
Déchèterie régionale sur le site de Monthey	184 592	199 900	211 992
Gestion déchèterie pour tiers et taxes de réception	164 570	174 900	182 514
Ventes de valorisables	20 022	25 000	29 478
TOTAL DES PRODUITS	47 171 934	46 025 000	52 096 493
Charges d'exploitation	31 107 900	30 596 100	31 539 974
Frais de personnel	15 388 507	11 961 700	11 458 308
Entretien des installations	3 633 164	5 547 000	4 769 923
Consommables et véhicules d'exploitation	335 925	333 000	439 966
Charges d'énergie	2 828 046	2 886 800	4 216 720
Frais de transport et d'élimination	1 996 288	1 884 100	2 256 183
Épuration des gaz et évacuation des cendres	1 725 903	1 466 000	1 700 611
Evacuation des scories	2 928 032	3 887 000	4 046 122
Frais de traitement des déchets à l'extérieur	3127	230 000	205 400
Sécurité et contrôle des installations	100 974	120 000	102 717
Recherche et développement	156 174	150 000	292 311
Autres frais	63 502	30 500	38 282
Intérêts charges calculés en interne	1 948 260	2 100 000	2 013 432
Charges d'assurances et d'administration	1 802 544	2 176 000	1 935 478
Charges d'immeuble	912 289	810 500	733 370
Amortissements sur les immobilisations	12 198 446	9 164 950	9 311 709
TOTAL DES CHARGES	46 021 180	42 747 550	43 520 532
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 150 754	3 277 450	8 575 961

	Bouclément 2020 (CHF)	Budget 2021 (CHF)	Bouclément 2021 (CHF)
Résultat financier	1 734 190	1 880 000	1 705 710
Intérêts produits calculés en interne	1 948 260	2 100 000	2 013 432
Produits financiers	15 287	10 500	15 433
Charges financières	-229 357	-230 500	-323 156
RÉSULTAT ORDINAIRE	2 884 945	5 157 450	10 281 671
Évolution des provisions à court et long terme	-1 600 000	0	-2 000 000
Attribution aux provisions	-6 100 000	0	-2 265 000
Utilisation de provisions	4 500 000	0	265 000
Activation du résultat du Thermoréseau	1 397 941	-230 000	-150 556
RÉSULTAT AVANT ATTRIBUTION AUX FONDS PROPRES	2 682 885	4 927 450	8 131 115
Attribution au fonds de renouvellement (art. 32a LPE)	-2 600 000	-4 900 000	-8 000 000
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	82 885	27 450	131 115

Le compte de résultat comme présenté ci-dessus comprend les écritures internes de transfert inter-secteurs et les intérêts charges et produits issus du financement des centres de profits.



INCINÉRATION

	Boucllement 2020 (CHF)	Budget 2021 (CHF)	Boucllement 2021 (CHF)	
Produits issus des incinérables	31 341 738	29 943 000	35 045 439	
Ventes énergie Monthey	10 904 029	10 133 000	14 563 508	a)
Taxes de traitement des déchets incinérables	18 429 883	17 870 000	18 429 146	
Taxes de traitement des boues et dégrillages de STEP	1 897 562	1 760 000	1 838 920	
Ventes métaux	4 013	20 000	116 571	b)
Autres revenus	106 250	160 000	97 294	c)
TOTAL DES PRODUITS	31 341 738	29 943 000	35 045 439	
Charges d'exploitation Monthey	22 112 511	20 988 000	20 938 996	
Frais de personnel	13 692 384	10 083 000	9 588 582	
Entretien des installations	2 786 524	4 295 000	3 782 384	d)
Consommables et véhicules d'exploitation	325 819	312 000	423 499	e)
Charges d'énergie	277 946	347 000	637 884	
Frais de transport et d'élimination	163 864	98 000	274 726	f)
Épuration des gaz et évacuation des cendres	1 725 903	1 466 000	1 700 611	g)
Évacuation des scories	2 928 032	3 887 000	4 046 122	h)
Frais de traitement des déchets à l'extérieur	3 127	230 000	205 400	
Sécurité et contrôle des installations	100 974	120 000	102 717	
Recherche et développement	107 939	150 000	177 072	i)
Charges d'assurances et d'administration	1 555 644	1 916 000	1 617 517	
Charges d'immeuble	764 599	655 000	589 742	
Amortissements sur les immobilisations	5 212 399	3 352 050	3 355 672	
TOTAL DES CHARGES	29 645 153	26 911 050	26 501 926	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 696 585	3 031 950	8 543 512	
Résultat financier	1 734 190	1 880 000	1 705 710	
Intérêts produits calculés en interne	1 948 260	2 100 000	2 013 432	
Produits financiers	15 287	10 500	15 433	
Charges financières	-229 357	-230 500	-323 156	j)
RÉSULTAT ORDINAIRE	3 430 775	4 911 950	10 249 222	
Soutien à la filière GastroVert	-556 419	0	-601 953	
Évolution des provisions à court et long terme	-200 000	0	-1 550 000	
Utilisation de provisions selon annexes 10 et 12	4 500 000	0	0	
Attribution aux provisions selon annexes 10 et 12	-4 700 000	0	-1 550 000	k)
RÉSULTAT AVANT ATTRIBUTION AUX FONDS PROPRES	2 674 356	4 911 950	8 097 269	
Attribution au fonds de renouvellement (art. 32a LPE)	-2 600 000	-4 900 000	-8 000 000	k)
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ	74 356	11 950	97 269	

a) Pour la valorisation de l'énergie non RPC, le prix moyen Spot Swissix (CHF 120,10/MWh) est supérieur à l'estimation du budget, qui prévoyait une moyenne de CHF 39,40/MWh. Pas de production valorisée en septembre à cause de la révision planifiée. Le tarif RPC 2021 provisoire est de 11,4 ct/kWh.

b) Valorisation de câbles en cuivre issue d'un démontage d'installations et forte augmentation du cours des métaux.

c) La gestion de la déchèterie intercommunale de Praz-Libon est terminée au 31.12.2020 et une participation à la réparation d'un compacteur à bois a été réclamée par la commune de Corsier-sur-Vevey.

d) Les coûts relatifs à la grande révision de septembre ont été décomptés. L'estimation de l'indemnité d'assurance pour les dégâts au broyeur Doppstadt est en attente.

e) Les frais de véhicules d'exploitation sont supérieurs à l'estimation, car très sollicités pour la gestion de la CPN.

f) Exploitation de la place intermédiaire Ecovalbois pour stocker les déchets DIB broyés.

g) Environ 3840 tonnes de cendres ont été traitées par l'ISDS Oulens SA durant l'année 2021.

h) ZAV Recycling AG : tarif de CHF 97,60/t est appliqué du 01.01 au 30.06.2021, puis CHF 167,30/t du 01.07 au 31.12.2021 (27'500 t traitées).

i) Ce poste comprend des coûts tels que contribution EPFL, modélisation POC BIM.

j) Introduction du taux d'intérêt négatif sur les avoirs bancaires.

k) Proposition d'attributions aux provisions et au fonds de renouvellement.

DÉCHETS VERTS ET MÉTHANISABLES

	Bouclément 2020 (CHF)	Budget 2021 (CHF)	Bouclément 2021 (CHF)	
Produits issus des déchets verts et des méthanisables	6 151 015	6 642 100	6 139 217	
Ventes énergie Villeneuve	1 442 331	1 903 000	1 524 270	a)
Taxes de traitement méthanisables et déchets verts	2 167 546	2 524 100	2 614 035	b)
Ventes de produits site de Villeneuve	175 418	313 000	205 982	
GastroVert	1 949 089	1 901 000	1 770 823	c)
Autres revenus	416 632	1 000	24 106	
Charges d'exploitation Villeneuve	4 239 055	4 538 700	4 645 876	
Frais de personnel	1 053 029	1 151 800	1 167 622	d)
Entretien des installations	672 003	845 000	693 556	
Frais de transport et d'élimination	424 726	260 100	441 466	e)
Frais GastroVert	1 301 772	1 405 000	1 425 517	
Charges d'énergie	191 403	231 300	314 440	
Véhicules d'exploitation	6 474	10 000	11 270	
Charges d'assurances et d'administration	145 103	160 000	208 832	f)
Divers	52 710	20 000	24 037	
Charges d'immeuble	147 690	155 500	143 628	
Charges financières	244 146	300 000	215 507	g)
Amortissements sur les immobilisations	2 445 495	2 087 900	2 094 038	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-533 535	15 500	-600 697	
Soutien à la filière GastroVert	556 419	0	601 953	
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ	22 884	15 500	1 256	

a) La valorisation de l'énergie est inférieure à l'estimation budgétaire.

b) Les revenus issus des apports facturés dépassent les objectifs du budget.

c) Diminution des levées GastroVert Pro en raison du Covid-19 par rapport à l'année passée. Les prévisions budgétaires étaient trop optimistes vu le contexte sanitaire.

d) Nouvelle clé de répartition des salaires (grilles de ventilation).

e) Le budget 2021 a été établi en tenant compte des différentes pistes proposées pour équilibrer l'activité financière du site. Ces axes d'amélioration sont toujours en cours d'études.

f) Nouvelle clé de répartition des assurances et frais d'études pour des projets d'optimisation.

g) Taux appliqué de 1,5%.

h) Soutien à la filière GVPPrivate à hauteur de CHF 12.-/levée et GVPPro à hauteur de CHF 8.-/levée + CHF 1.- Covid-19.

THERMORÉSEAU

	Boucllement 2020 (CHF)	Budget 2021 (CHF)	Boucllement 2021 (CHF)
Produits	7 892 689	8 040 000	8 685 945
Ventes d'énergie thermique	6 037 118	6 120 000	6 749 371
Taxes de puissance	1 816 012	1 920 000	1 905 618
Autres revenus	39 560	0	30 956
Charges d'exploitation	4 986 530	5 285 000	6 237 290
Frais de personnel	589 657	650 000	646 892
Entretien des installations	174 585	406 500	293 942 a)
Charges d'assurances et d'administration	101 798	100 000	109 129
Charges d'énergie	2 358 697	2 308 500	3 264 397 b)
Recherche et développement	48 235	0	115 239 c)
Véhicules d'exploitation	3 631	10 000	5 197
Divers	6 331	10 000	4 570
Charges financières	1 703 596	1 800 000	1 797 925 d)
Amortissements sur les immobilisations	4 506 000	3 725 000	3 862 000
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 599 841	-970 000	-1 413 344
Évolution des provisions à long terme	-1 400 000	0	-450 000 e)
Utilisation Provision pour acquisition énergie de secours	0	0	265 000
Attribution Provision pour acquisition énergie de secours	0	0	-265 000
Attribution Provision pour impôts et frais juridiques	-1 400 000	0	-450 000
RÉSULTAT ORDINAIRE	-2 999 841	-970 000	-1 863 344
Certificats CO ₂ (estimation)	1 100 000	1 200 000	1 470 000 f)
Certificats CO ₂ - Différence d'estimation année antérieure	501 900	0	543 900
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ	-1 397 941	230 000	150 556

a) Les coûts d'entretien sont inférieurs à l'estimation. Par exemple, les échangeurs de chaleur-SST sont encore récents et ne nécessitent que peu de maintenance.

b) Adaptation de la charge d'énergie fourniture.

c) Projet Eguzki.

d) Adaptation du taux d'intérêt sur le capital investi calculé à 3,25%.

e) Utilisation de la provision existante pour neutraliser la charge d'achat de mazout pour le fonctionnement CHES pendant les arrêts planifiés en septembre et attribution d'une somme identique pour reconstituer la provision de CHF 1 million et évolution de la provision pour impact fiscal.

f) Nouvelle estimation des revenus issus des certificats.

DÉCHÈTERIE RÉGIONALE

	Boucllement 2020 (CHF)	Budget 2021 (CHF)	Boucllement 2021 (CHF)
Produits	184 592	199 900	211 992
Gestion déchèterie pour tiers et taxes de réception	164 570	174 900	182 514 a)
Vente de valorisables	20 022	25 000	29 478
Charges d'exploitation	164 394	199 900	179 402
Frais de personnel	53 438	76 900	55 213
Frais de gestion	30 789	38 000	43 499 b)
Frais internes d'élimination et de valorisation	79 649	85 000	80 690
Charges financières	518	0	0
Amortissement sur les immobilisations	34 552	0	0
RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ	-14 354	0	32 590

a) Dès le 1^{er} janvier 2021, augmentation de la redevance par habitant de CHF 17.- à CHF 19.-.

b) Modification signalétique déchèterie.

FLUX DE TRÉSORERIE

		2020	2021
Flux net de trésorerie d'exploitation	CHF	14 222 717	21 736 219
Résultat net () = bénéfice net ou (-) = perte nette		82 885	131 115
Résultat secteur Thermoréseau	+/-	1 397 941	-150 556
Amortissements	+	12 198 446	9 311 709
Variation des provisions et du fonds de renouvellement	+/-	4 200 000	10 000 000
Variation des provisions pour perte sur clients	+/-	61 000	32 000
Intérêts emprunts à long terme	+	210 516	210 516
Capacité d'autofinancement		15 354 907	19 835 896
Variation des actifs circulants d'exploitation	+/-	-1 325 652	-438 043
Variation des dettes d'exploitation	+/-	193 462	2 338 365
Flux net de trésorerie des activités d'investissement		-15 531 877	-30 258 414
Encaissements prêts à tiers	+	5 106	5 235
Paiements pour investissements bruts	-	16 079 173	31 033 743
Encaissements raccordements privatifs	+	542 190	770 094
Flux net de trésorerie des activités de financement		-210 516	-210 516
Émissions d'emprunts	+	0	0
Remboursement d'emprunts	-	0	0
Paiements des intérêts emprunts à long terme	-	210 516	210 516
Flux net de trésorerie	CHF	-1 519 676	-8 732 711
Trésorerie finale		14 846 927	6 114 216
Trésorerie initiale		16 366 603	14 846 927
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE	CHF	-1 519 676	-8 732 711

	Situation au 31.12.2020 (CHF)	Évolution annuelle (CHF)	Situation au 31.12.2021 (CHF)
Évolution de la trésorerie			
Comptes bancaires	14 429 853	-9 301 582	5 128 271
Comptes bancaires (EUR)	374 208	586 628	960 836
Caisses (pesages Monthey et Villeneuve, réception)	42 866	-17 757	25 109
TOTAL	14 846 927	-8 732 711	6 114 216

Le flux net de trésorerie lié aux activités d'exploitation de CHF 21 736 219 n'a pas suffi à financer les dépenses d'investissements de CHF 30 258 414, ce qui a provoqué une diminution des liquidités disponibles. Le flux net lié aux activités de financement de CHF 210 516 est lié aux intérêts des emprunts à long terme d'un total de CHF 25 millions.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

Actif	31 décembre 2020 (CHF)	31 décembre 2021 (CHF)	Annexe N°
Actifs circulants	26 405 943	18 079 275	
Trésorerie	14 846 927	6 114 216	
Débiteurs actionnaires	1 572 160	1 064 888	
Débiteurs autre clientèle	5 824 791	6 459 673	
Du croire	-291 000	-323 000	3.1
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	7 105 951	7 201 561	
Autres créances	228 869	214 470	
Stocks et travaux en cours	193 664	183 723	
Actifs de régularisation	4 030 533	4 365 305	
Actifs immobilisés	101 363 423	122 159 571	
Immobilisations financières	23 882	18 647	5
Titres «ISDS Oulens SA»	10 000	10 000	6
SwissZinc SA (droit de conversion)	88 674	177 348	6
Installations en exploitation site de Monthey	15 235 432	11 894 110	
Installations en construction site de Monthey	3 357 273	12 456 217	
Site de Villeneuve	14 367 137	13 061 168	
Thermoréseau	58 369 591	57 945 336	7
Liaison vapeur SATOM-CIMO	9 869 739	26 278 725	
Déchèterie régionale	1	1	
Projet pilote H2	23 164	67 226	
Immobilisations corporelles	101 222 336	121 702 782	3.2
Immobilisations incorporelles	18 530	250 794	
TOTAUX	127 769 366	140 238 846	
Passif	31 décembre 2020 (CHF)	31 décembre 2021 (CHF)	Annexe N°
Fonds étrangers à court terme	14 778 022	33 938 467	
Dettes à court terme	4 340 115	6 779 547	
Autres dettes à court terme	580 521	532 314	9
Passifs de régularisation	557 387	506 606	
Provisions à court terme	9 300 000	26 120 000	3.3+10
Fonds étrangers à long terme	51 514 603	36 692 523	
Dettes financières à long terme portant intérêt	25 000 000	25 000 000	11
Autres dettes à long terme	115 690	113 610	
Provisions à long terme	26 398 913	11 578 913	3.3+12
Fonds propres	61 476 741	69 607 856	
Capital-actions (10 000 actions à CHF 100.-)	1 000 000	1 000 000	13
Actions propres	-6 000	-6 000	14
	994 000	994 000	
Fonds de renouvellement (art. 32a LPE)	60 149 000	68 149 000	3.4
Réserve pour actions propres issue du bénéfice	6 000	6 000	
Bénéfice au bilan	327 741	458 856	
Réserves facultatives issues du bénéfice	60 482 741	68 613 856	15
TOTAUX	127 769 366	140 238 846	

ÉVOLUTION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES DURANT L'ANNÉE 2021

	Immobilisations nettes au 31.12.2020	Augmentations	Diminutions	Réaffectations	Amortissements	Immobilisations nettes au 31.12.2021	
Installations en exploitation site de Monthey	Bâtiments	8 789 150	0	0	0	-1 964 574	6 824 576
	Équipements électromécaniques	3 336 252	0	0	0	-1 123 725	2 212 527
	Mobilier, équipements de bureau et informatique	95 067	0	0	0	-45 090	49 977
	Machines et véhicules	575 555	11 000	0	0	-218 932	367 622
	Décharges	1 737 381	0	0	0	0	1 737 381
	Terrains et servitudes	702 027	0	0	0	0	702 027
Installations en construction site de Monthey	3 357 273	9 098 944	0	0	0	12 456 217	
Site de Villeneuve	14 367 137	788 068	0	0	-2 094 038	13 061 168	
Thermoréseau	58 369 591	3 588 300	-150 556	0	-3 862 000	57 945 336	
Liaison vapeur SATOM-CIMO	9 869 739	16 408 986	0	0	0	26 278 725	
Déchèterie régionale	1	0	0	0	0	1	
Projet pilote H2	23 164	44 062	0	0	0	67 226	
	101 222 336	29 939 361	-150 556	0	-9 308 359	121 702 782	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Raison de commerce, forme juridique et siège de l'entreprise

Satom SA, route Bœuferrant-Nord 16,
1870 Monthey – CHE-101.539.325

La société est exonérée fiscalement. Le Service cantonal des contributions de l'État du Valais reconsidère l'exonération globale octroyée à Satom SA. Un recours auprès de l'instance cantonale valaisanne a été déposé.

2. Principes généraux de tenue de la comptabilité et de présentation des comptes

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis en conformité avec les prescriptions légales et respectent les principes suisses d'établissement régulier des comptes annuels (art. 957 à 962 CO).

3. Informations sur les principes comptables mis en application dans les comptes annuels

Les commentaires éventuels sont intégrés en bas de page dans les secteurs concernés.

3.1 La provision pour pertes sur débiteurs a été adaptée en fonction de l'évolution des risques pour les créances dont Satom SA estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels. Cette provision se base sur la valeur des créances de la clientèle, sans tenir compte des prestations opérées pour les communes actionnaires.

3.2 L'activation de nouvelles immobilisations corporelles est effectuée dans le cadre de plan d'investissement et selon le principe du coût d'acquisition.

Le calcul des amortissements découle de la politique définie par le Conseil d'administration et

des durées de vie annoncées dans les demandes de crédit des projets d'investissements.

3.3 Les provisions sont des fonds affectés dans le cadre des obligations légales de maintenance et travaux des installations qui sont en cours ou vont débiter et sont répartis à court ou long terme selon l'imminence de leur utilisation.

3.4 Le fonds de renouvellement découle de l'obligation légale de constitution de provisions selon art. 32a de la LPE pour maintenir les installations conformes à l'état de la technique et de les moderniser sans devoir impacter démesurément les prix pour les communes actionnaires. Il est considéré comme appartenant aux fonds propres et l'attribution est donc effectuée en dernière phase de répartition du bénéfice.

4. Emplois à plein temps

78 EPT à fin 2020

83 EPT à fin 2021

5. Actifs engagés en garantie des dettes ou grevés d'une réserve de propriété

Une caution de douane de CHF 4500.- est classée dans les immobilisations financières à fin 2021. Elle était de la même valeur à fin 2020.

6. Immobilisations financières

ISDS Oulens SA à Oulens-sous-Échallens
CHE-102.705.164

10 actions d'une valeur nominale de CHF 1000.-
soit 5% de droit de vote et intérêts

SwissZinc SA à Berne – CHE-471.969.922

Participation projet avec droit de conversion
en actions nominatives : valeur de CHF 88 674.-
à fin 2020, valeur de CHF 177 348.- à fin 2021.

7. Détail des investissements du Thermoréseau

	Situation au 31.12.2019 (CHF)	Invest./amortiss. (CHF)	Situation au 31.12.2020 (CHF)
Centrale et liaison de secours	8 698 020	-973 285	7 724 76
Réseau de distribution sur Collombey-Muraz	16 151 672	192 540	16 344 212
Réseau de distribution sur Monthey	29 450 993	-967 222	28 483 771
Branchements privatifs	2 821 101	282 197	3 103 298
TVA CorrDIP	-335 242	0	-335 242
Pertes reportées cumulées	1 650 876	1 397 941	3 048 816
TOTAL DES INVESTISSEMENTS NETS	58 437 420	-67 829	58 369 591
TOTAL DES INVESTISSEMENT BRUTS	102 141 524	3 582 421	105 723 944

(sans subventions, amortissements et taxes de raccordement)

	Situation au 31.12.2020 (CHF)	Invest./amortiss. (CHF)	Situation au 31.12.2021 (CHF)
Centrale et liaison de secours	7 724 736	-1 120 000	6 604 736
Réseau de distribution sur Collombey-Muraz	16 344 212	110 041	16 454 253
Réseau de distribution sur Monthey	28 483 771	291 619	28 775 389
Branchements privatifs	3 103 298	444 641	3 547 939
TVA CorrDIP	-335 242	0	-335 242
Pertes reportées cumulées	3 048 816	-150 556	2 898 261
TOTAL DES INVESTISSEMENTS NETS	58 369 591	-424 255	57 945 336
TOTAL DES INVESTISSEMENT BRUTS	105 723 944	3 588 300	109 312 245

(sans subventions, amortissements et taxes de raccordement)

8. Crédit-bail

Droits de superficie échus fin 2033
auprès de la commune de Monthey
Valeur à fin 2020: CHF 104 966.45
sur 13 ans = CHF 1 364 564.-
Valeur à fin 2021: CHF 104 966.45
sur 12 ans = CHF 1 259 597.-

9. Dettes envers des institutions de prévoyance

CHF 388 805.10 à fin 2020
CHF 501 995.00 à fin 2021

10. Évolution des provisions à court terme

	Situation au 31.12.2019 (CHF)	Utilis./reclass. (CHF)	Situation au 31.12.2020 (CHF)
Provision pour assainissement ou changement caisse de pension CPVAL	4 500 000	-4 500 000	0
Provision pour impôts et frais juridiques	500 000	6 100 000	6 600 000
Provision pour turbine à contre-pression	0	2 700 000	2 700 000
TOTAL	5 000 000	4 300 000	9 300 000

	Situation au 31.12.2020 (CHF)	Utilis./reclass. (CHF)	Situation au 31.12.2021 (CHF)
Provision pour impôts et frais juridiques	6 600 000	2 000 000	8 600 000
Provision pour turbine à contre-pression	2 700 000	0	2 700 000
Provision assainissement L3	0	1 070 000	1 070 000
Provisions acquisition énergie de secours	0	250 000	250 000
Provision liée aux risques de fluctuation des revenus de l'énergie	0	13 500 000	13 500 000
TOTAL	9 300 000	16 820 000	26 120 000

11. Ventilation des dettes à long terme portant intérêt selon leur exigibilité, à savoir de 1 à 5 ans et plus de 5 ans

Situation au 31.12.2020

> 5 ans

CHF 10 000 000.-

BCVs avance à terme fixe échue en 2026

CHF 15 000 000.-

BCVs avance à terme fixe échue en 2028

Situation au 31.12.2021

> 5 ans

CHF 10 000 000.-

BCVs avance à terme fixe échue en 2026

CHF 15 000 000.-

BCVs avance à terme fixe échue en 2028

12. Evolution des provisions à long terme

	Situation au 31.12.2019 (CHF)	Reclass./attrib. (CHF)	Situation au 31.12.2020 (CHF)
Provision acquisition biens immobiliers et remise en état	573 913	0	573 913
Provision installations et nouvelle décharge évacuation des scories	3 325 000	0	3 325 000
Provision liée aux risques de fluctuation des revenus de l'énergie	13 500 000	0	13 500 000
Provision assainissement L3	1 300 000	0	1 300 000
Provisions acquisition énergie de secours	1 000 000	0	1 000 000
Provision assainissement installations traitement des cendres volantes	6 400 000	0	6 400 000
Provision investissement SwissZinc SA	300 000	0	300 000
Provision turbine à contre-pression	2 700 000	-2 700 000	0
TOTAL	29 098 913	-2 700 000	26 398 913

	<i>Situation au 31.12.2020 (CHF)</i>	<i>Reclass./attrib. (CHF)</i>	<i>Situation au 31.12.2021 (CHF)</i>
Provision acquisition biens immobiliers et remise en état	573 913	0	573 913
Provision installations et nouvelle décharge évacuation des scories	3 325 000	0	3 325 000
Provision liée aux risques de fluctuation des revenus de l'énergie	13 500 000	-13 500 000	0
Provision assainissement L3	1 300 000	-1 070 000	230 000
Provisions acquisition énergie de secours	1 000 000	-250 000	750 000
Provision assainissement installations traitement des cendres volantes	6 400 000	0	6 400 000
Provision investissement SwissZinc SA	300 000	0	300 000
TOTAL	26 398 913	-14 820 000	11 578 913

13. Capital-actions

Le capital-actions est composé de 10 000 actions à CHF 100.- et ne connaît pas de modification. Il est réparti au prorata de la population de référence entre les communes actionnaires.

14. Actions propres

60 actions valeur nominale de CHF 100.- = CHF 6000.- (sans changements)

15. Évolution des réserves facultatives issues du bénéfice

	<i>Situation au 31.12.2019 (CHF)</i>	<i>Attrib./utilis. (CHF)</i>	<i>Situation au 31.12.2020 (CHF)</i>
Fonds de renouvellement (art. 32a LPE)	57 549 000	2 600 000	60 149 000
Réserve pour actions propres	6 000	0	6 000
Résultat activité Incinération	157 472	74 356	231 828
Résultat activité Déchets verts	93 944	22 884	116 828
Résultat activité Déchèterie régionale sur site de Monthey	-6 561	-14 354	-20 915
TOTAL	57 799 856	2 682 885	60 482 741

	<i>Situation au 31.12.2020 (CHF)</i>	<i>Attrib./utilis. (CHF)</i>	<i>Situation au 31.12.2021 (CHF)</i>
Fonds de renouvellement (art. 32a LPE)	60 149 000	8 000 000	68 149 000
Réserve pour actions propres	6 000	0	6 000
Résultat activité Incinération	231 828	97 269	329 097
Résultat activité Déchets verts	116 828	1 256	118 084
Résultat activité Déchèterie régionale sur site de Monthey	-20 915	32 590	11 675
TOTAL	60 482 741	8 131 115	68 613 856

16. Explications postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat

En 2020, une différence d'estimation des certificats CO₂ pour l'année 2018 de CHF 501 900.- a été encaissée (hors période).

17. Honoraires versés à l'organe de révision

Prestation de révision 2020: CHF 13 000.-
FIDAG SA, Monthey

Prestation de révision 2021: CHF 16 000.-
FIDAG SA, Monthey

18. Honoraires versés au Conseil d'administration

L'indemnité totale versée au Conseil d'administration à titre d'honoraires pour 2021 est de CHF 81 666.- (CHF 85 600.- en 2020).

19. Litiges juridiques

Une procédure juridique est toujours ouverte concernant la construction du Thermoréseau. Aucune provision y relative n'est constituée.

Un recours fiscal est toujours en cours auprès de l'instance cantonale valaisanne concernée. La provision pour impact fiscal et frais juridiques est augmentée de CHF 2 millions pour atteindre le montant de CHF 8,6 millions à fin 2021.

20. Assurances – indemnisation

La mise en service de l'ECOTUBE a été retardée pour cause de sinistre dû à une inondation survenue en juillet 2021. Une indemnité sera perçue pour les dommages matériels et la perte d'exploitation y relative. Par prudence et manque de visibilité sur le montant de l'indemnité à recevoir, aucun actif transitoire n'a été enregistré au 31.12.2021.

Résolutions

Satom SA est soumise au contrôle ordinaire. La comptabilité et le système de contrôle interne ont été vérifiés par la fiduciaire FIDAG SA à Monthey, conformément aux exigences légales (art. 728a al. 1 ch 3 CO) qui prévoient l'obligation pour l'organe de révision de confirmer une fois par an à l'assemblée générale l'existence du système de contrôle interne défini par le Conseil d'administration.

Au terme du rapport d'activité, les membres du Conseil d'administration témoignent toute leur reconnaissance à la direction et à l'ensemble des collaborateurs pour l'engagement et la fidélité dont ils ont fait preuve à l'égard de l'entreprise durant l'exercice écoulé.

En conclusion, le Conseil d'administration a l'honneur, Mesdames et Messieurs les actionnaires, de soumettre à votre approbation les résolutions suivantes :

1. Approuver le rapport de gestion et les comptes arrêtés au 31 décembre 2021, tels que présentés par le Conseil d'administration;
2. Donner décharge au Conseil d'administration de sa gestion;
3. Approuver la proposition du Conseil d'administration concernant les amortissements de CHF 9 311 709.-, l'évolution des provisions à court et long terme selon les points 10 et 12 de l'annexe, l'activation du résultat du Thermoréseau de CHF 150 556.-, l'attribution au fonds de renouvellement de CHF 8 000 000.- et le report de CHF 131 115.- au bénéfice du bilan selon le point 15 de l'annexe.

Monthey, le 24 juin 2022

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président
C. Neukomm

Le Vice-Président
S. Coppey

GESTION DES RISQUES

Satom SA dispose d'un système de contrôle interne (SCI) et a fixé dans un règlement l'organisation et le contrôle des pièces comptables. D'autre part, une démarche de mise en place d'un système de management intégré est en cours et sera finalisée en 2022 (ISO 9000, ISO 14001, ISO 45001).

En date du 28 avril 2021, le Conseil d'administration a pris connaissance du rapport des vérificateurs de FIDAG SA. L'opinion d'audit des réviseurs est positive et leur appréciation des comptes annuels confirment que les états financiers sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

La revue des risques opérationnels, stratégiques et financiers a été mise à jour. Une présentation du résultat de cette analyse a été faite le 17 mars 2022 au Conseil d'administration. Cette cartographie des risques est revue chaque année par le comité d'audit et risques.

Litiges juridiques

Une procédure juridique est toujours ouverte concernant la construction du Thermoréseau. Aucune provision y relative n'est constituée.

Un recours fiscal est toujours en cours auprès de l'instance cantonale valaisanne concernée. La provision pour impact fiscal et frais juridiques est augmentée de CHF 2 millions pour atteindre le montant de CHF 8,6 millions à fin 2021.

Commandes et mandats ouverts à fin 2021 – début 2022

Les travaux des projets ECOTUBE et Retrofit-TV arrivent à terme. La mise en service de l'ECOTUBE a été retardée pour cause de sinistre dû à une inondation survenue en juillet 2021. Une indemnité sera perçue pour les dommages matériels et la perte d'exploitation y relative.

Les projets Lavacid et h2satom sont toujours en stand-by. D'autres demandes de crédit pour un montant de CHF 7 millions ont été validées et sont en cours d'investissement (Cockpit Énergies et étude nouvelle ligne d'incinération avec captage de CO₂, entre autres).

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Satom SA, à Monthey

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Satom SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (pages 45 à 57 du rapport de gestion) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.



Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Christophe Pitteloud
Expert-réviseur agréé

Monthey, le 18 mai 2022

PROJET DE BUDGET 2023

(CHF)

Produits issus des incinérables	37 737 900	
Ventes énergie Monthey	18 233 900	a) b)
Taxes de traitement des déchets incinérables	17 465 000	
Taxes de traitement des boues et dégrillages de STEP	1 839 000	
Autres revenus	200 000	
Produits issus des déchets verts et des méthanisables	7 021 000	
Ventes énergie Villeneuve	1 742 000	
Taxes de traitement méthanisables et déchets verts	2 905 000	
Ventes de produits site de Villeneuve	190 000	
GastroVert	2 169 000	c)
Autres revenus	15 000	
Thermoréseau	11 085 200	
Déchèterie régionale	213 600	
TOTAL DES PRODUITS	56 057 700	
Charges d'exploitation	34 183 500	
Frais de personnel	12 255 200	d)
Entretien des installations	4 761 000	
Consommables et véhicules d'exploitation	480 300	
Charges d'énergie	4 611 000	b)
Frais de transport et d'élimination	2 516 000	
Épuration des gaz et évacuation des cendres	1 913 000	
Évacuation des scories	5 096 000	
Frais de traitement des déchets à l'extérieur	101 000	
Sécurité et contrôle des installations	145 000	
Recherche et développement	300 000	
Autres frais	40 000	
Intérêts charges calculés en interne	1 965 000	e)
Charges d'assurances et d'administration	2 553 000	
Charges d'immeuble	953 500	
Amortissements sur les immobilisations	14 258 344	
TOTAL DES CHARGES	51 948 344	

(CHF)

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 109 356	
Résultat financier	1 680 000	e)
RÉSULTAT ORDINAIRE	5 789 356	
Certificats CO ₂	5 816 960	a)
Évolution des provisions à court et long terme	230 000	
Activation du résultat du Thermoréseau	-13 433	
RÉSULTAT AVANT ATTRIBUTION AUX FONDS PROPRES	11 822 883	
Attribution aux fonds de renouvellement (art. 32a LPE)	-11 600 000	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	222 883	

Ce projet de budget sera éventuellement révisé en fin d'année 2022 en fonction de nouveaux éléments connus.

- a) Première année complète des revenus liés à la vente d'énergie thermique industrielle
- b) Adaptation des tarifs de fourniture énergie thermique et électrique au CAD
- c) Nouvelle tarification pour les levées GastroVert (+ CHF 3.- 1^{re} levée / + CHF 5.- levée supplémentaire)

- d) Application nouvelle politique de rémunération et engagements de ressources supplémentaires
- e) Adaptation du taux moyen pondéré du capital investi pour les secteurs Déchets verts et Thermoréseau





Impressum

Rédaction: Satom SA

Photos: Déclic Photographies, Jean-Marie Michel Photographe et Satom SA

Conception graphique: B+G & Partners SA

Impression: Fattebert et Tauxe SA

Satom SA
Bœuferrant-Nord 16
1870 Monthey

www.satomsa.ch